

Année universitaire 2020 - 2021

École d'économie

DOCUMENT COMPLEMENTAIRE AUX REGLES RELATIVES AUX ETUDES ET A L'EVALUATION DES CONNAISSANCES

Conseil de Gestion : avis favorable le 01/07/2020

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 22/09/2020

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU



Françoise PEYRARD

Conformément aux Règles relatives aux études et à l'évaluation des connaissances, il convient de définir les modalités spécifiques à la composante :

Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

L'accès à la salle d'examen est interdit au-delà de 15 minutes après le début de l'épreuve.

Contrôle de l'assiduité aux enseignements :

Comment l'assiduité est-elle contrôlée ? Quelles sont les UE concernées ? Les types d'enseignement concernés ? Nombre d'absences au-delà duquel l'obligation d'assiduité sera déclarée non remplie, entraînant la défaillance de l'étudiant.

Master
L'assiduité aux enseignements est contrôlée en TD et TP au moyen d'une liste d'appel ; l'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de 2 absences, qu'elles soient justifiées ou injustifiées.

Nombre d'absences tolérées pour les épreuves de contrôle continu :

La composante distingue-t-elle les absences justifiées des absences injustifiées (oui/non) : OUI

Master
<p>La première absence injustifiée correspond à un zéro dans la moyenne ; à la deuxième absence injustifiée l'étudiant est déclaré défaillant.</p> <p>En cas d'absence justifiée, le responsable de l'enseignement, au regard du nombre d'évaluations dont il dispose, peut décider de neutraliser la note ou proposer un devoir de substitution à l'étudiant. En tout état de cause, la note finale de contrôle continu devra être la moyenne de 2 notes minimum.</p> <p>Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité de l'école dans un délai de 3 jours à partir du 1^{er} jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par la poste.</p> <p>Liste des justificatifs autorisés pour les EvC* :</p> <ul style="list-style-type: none">- Concours de la fonction publique,- Retard de train,- Étudiant réserviste,- Maladie ou accident,

- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré,
- Mariage ou PACS,
- Naissance ou adoption d'un enfant,
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle,
- Passage de l'examen du permis de conduire.

**Liste non exhaustive, en dehors des cas ci-dessus, l'appréciation reviendra au responsable de formation.*

Dans le cas où la composante distingue les absences justifiées des absences injustifiées, indiquer le nombre d'absences tolérées, et préciser si l'étudiant est déclaré défaillant après x absences injustifiées ou si l'absence injustifiée correspond à un zéro comptant dans la moyenne.

P.S. : Compte tenu de la situation sanitaire, les règles concernant l'assiduité pourront être adaptées en cours d'année.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en évaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Éléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation l'étudiant peut, s'il le souhaite, repasser en 2^{nde} chance les EC qu'il a validés.



PROCES-VERBAL

CONSEIL DE GESTION

Vendredi 01 juillet 2020 (Visio)

Étaient présents :

Francesca MARCHETTA, Pascale MOTEL-COMBES, Jean-Louis COMBES, Florent BRESSON, Samuel GUERINEAU, Anne VIALLEFONT, Pascale MASSALOUX, Sandra GIOUX, François-Louis ADABIA, Bertrand LAPORTE.

À titre consultatif :

Hassen BAHLOUL, Patricia ANCHEL.

Étaient absents :

Grégoire ROTA GRAZIOSI, Sonia SCHWARTZ, Marion CANALES, Danièle MISIC, Géraldine FROGER, Antonin JOBIC. Eric BABUT, Jacques FONTAINE, Alexandre FRAGA, Elise ROUSSINEAU, Alexis GUILLAUME, Felix GARNIER.

Étaient excusés:

Emilie CALDEIRA.

Le Conseil de Gestion débute à 8h30 sous la présidence de Monsieur le Doyen-Directeur de l'École d'Économie, M. Samuel GUÉRINEAU.

1/ Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de Master.

Bertrand LAPORTE prend la parole pour donner les modalités rajoutées aux MCCC en cas de confinement :

- Mémoires et oraux inchangés
- Les examens écrits terminaux sont transformés en épreuves à distance comprises entre 20 et 45 mn. Lorsqu'il y a des exceptions à ces règles, elles sont spécifiées en dessous de la maquette.
- Nouvelle maquette pour le Master 1 Semestre 1 Development Economics avec nouvelles MCCC.
- La maquette du M2 DE a été modifiée avec 1 cours supprimé.
- Harmonisation des MCCC au niveau de l'anglais pour la 2nde session et surtout pour les RSE où il y avait des MCCC différentes en fonction des parcours.
-

Samuel GUERINEAU rajoute une modification pour le MODEV :

- 1 seule option désormais au 2nd semestre avec 2 cours au choix dans cette option. Cela correspond à peu près à 3 UE supprimées.

Le doyen-directeur rappelle la particularité du Master 1 Development Economics : il ouvre pour la 1^{ère} fois à la rentrée et se fera en EAD (enseignement à distance) exceptionnellement.

Sandra GIOUX souhaite que soit rajouté dans la valorisation de l'expérience en M1, la mission « service civique » dans les expériences acceptées.

Florent BRESSON signale une faute de frappe, dans le schéma page 6, « Development policyp », le « p » est à enlever pour Policy.

Les modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences des Masters pour l'année 2020/2021 sont adoptées à l'unanimité.

2/ Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences de la Licence.

Samuel GUERINEAU fait la synthèse des modifications des MCCC de la Licence 1 et Licence 2:

- Les Eléments Constitutifs (EC) ou matières sont transformés en Unités d'Enseignements (UE).
- Une mineure Santé (LAS) vient s'ajouter à l'offre existante de la Licence.
- Légères restructurations des blocs transversal et complémentaire
- L'anglais fera partie du bloc transversal uniquement.
- Les enseignements complémentaires passent à 20h.

Demandes de modifications à faire au niveau :

- Des qualifications complémentaires :
Anne VIALLEFONT rajoute que le texte sur la validation des UE des qualifications complémentaires n'est pas très clair. Il faut absolument modifier la rédaction en haut de la page 11
Il conviendrait de rajouter : « L'étudiant doit valider les 180 crédits de la mention Economie et le bloc complémentaire (Droit ou Sciences Sociales » pour valider sa Licence). Et qu'il s'agit d'une validation annuelle.
Florent BRESSON rajoute aussi qu'il faudrait spécifier comment se compensent ces UE de qualifications complémentaires.
- Des doubles-licence :
Florent BRESSON précise qu'il n'y a rien sur les matières obtenues par équivalence pour les doubles-licence et qu'il conviendrait de rajouter un tableau à part, à la fin, notamment pour les L3.
- Des redoublants et de la capitalisation :
Florent BRESSON rajoute qu'il faudrait préciser les règles pour les redoublants pour savoir ce qu'ils peuvent valider. Il y a-t-il encore des semestres validés par équivalence ? ; en plus de la validation directe, que peut-on leur accorder ?; est-ce qu'on raisonne par blocs ?
Anne Viallefont souhaiterait que la capitalisation intermédiaire soit possible pour un redoublant. Samuel GUERINEAU répond qu'il reste à voir avec la scolarité centrale ce que l'on peut faire ou pas au niveau de la capitalisation en terme de semestres. Si cela n'était pas possible de modifier les textes, on convient que le jury y sera attentif en fin d'année et que l'on gardera une trace en fin d'année pour pouvoir mettre des points de jury si les étudiants acceptent de repasser les enseignements concernés.
- Par ailleurs, dans les tableaux, sur la durée des stages, il faudrait supprimer le plafond de 12 semaines. Si ce n'est pas possible à cause d'un éventuel cadrage de l'Université, on peut prévoir des dérogations.

Les modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences des Licences pour l'année 2020/2021 sont adoptées à l'unanimité.

La séance est levée à 10h30.

**Le Doyen-Directeur
Samuel GUERINEAU**

Monsieur le Doyen de l'École d'Économie,





**SCOLARITÉ LICENCE
DROIT ÉCONOMIE GESTION**

Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPETENCES
Année universitaire 2020 - 2021**

Licence Mention Economie

Conseil de Gestion de l'Ecole d'Economie : avis favorable le 01/07/2020
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 20/09/2020

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard'.

Françoise PEYRARD

ORGANISATION DE LA FORMATION

Responsable pédagogique de la licence Economie

- Emilie Caldeira, emilie.caldeira@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- Parcours 1 : Analyse et politique économique (APE) – Anne Viallefont- Anne.viallefont@uca.fr
- Parcours 2 : Langues vivantes (LV) – Marie-Eliette Dury – m-eliette.dury@uca.fr
- Parcours 3 : Economie du développement – Jean-François BRUN – j-francois.brun@uca.fr

Contact en scolarité

- Responsable de scolarité : Christelle Montigné, scola.deg@uca.fr
- Scolarité L1 : scola.l1.deg@uca.fr
- Scolarité L2 : scola.l2.deg@uca.fr
- Scolarité L3 : scola.l3.deg@uca.fr

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS ET STAGES

Article 1. Dispositions générales

Le Portail des Licences DEG comporte quatre mentions : Droit, Economie, Gestion et AES.

Chaque mention est structurée en 3 niveaux (N1, N2 et N3) de deux semestres chacun. (Cf. Annexes). Ces semestres sont organisés en unités d'enseignement (UE) **regroupées en blocs de connaissances et compétences (bloc de compétences fondamentales, bloc de compétences transversales, bloc de compétences complémentaires)**. Une unité d'enseignement peut être composée d'une ou plusieurs matières (ou « éléments constitutifs ») (cf. Annexes).

La structure de la licence d'économie permet aux étudiants **de personnaliser leur cursus de 4 manières**:

- 4 parcours** : Economie ; Economie langues vivantes (LV) ; Accès santé (LAS, uniquement aux niveaux 1 et 2) et Economie du développement (uniquement au niveau 3);
- 3 modalités pour le bloc de compétences relationnelles et linguistiques** (uniquement au niveau 1) : "Outils et méthodes" / "Aides personnalisées remédiation" / "Aides personnalisées Réopass" ;
- 5 blocs au choix de compétences complémentaires** : économie/ gestion /droit / sciences sociales / Arbitrage sportif ; d) Ajout facultatif d'une **qualification complémentaire**.

Au **niveau 1 (N1)** et au **niveau 2 (N2)** de licence, les **UE des blocs fondamentaux et transversaux** sont obligatoires. **A ces niveaux (N1 et N2), il est également nécessaire de choisir au moins un bloc complémentaire parmi ceux proposés. Au niveau 3 (N3), les étudiants font un choix de parcours.**

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...), il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

L'inscription aux UE des blocs complémentaires (N1 et N2) ou au parcours (N3) est à faire obligatoirement en ligne (<https://inscription.uca.fr>). Au premier semestre en cas d'absence de choix, l'étudiant sera affecté d'office à l'UE du bloc de compétences complémentaires qui correspond au bloc de compétences fondamentales de la mention. Au semestre suivant, en l'absence de choix, l'étudiant sera affecté automatiquement à l'UE du bloc de compétences complémentaires du semestre précédent.

L'étudiant peut changer **de bloc de compétences complémentaires** à chaque semestre. **Une fois ce choix effectué, celui-ci est définitif pour le semestre en question.**

Pour les étudiants redoublants et les étudiants « **Ajournés Admis Conditionnels** » AJAC (cf. article 9), l'inscription n'est pas automatique et, est obligatoire sur le site d'inscription (<https://inscription.uca.fr>). Pour les AJAC, il est nécessaire de s'inscrire aux 2 années.

Les dispositions ci-dessous s'appliquent sauf disposition spécifique à toutes les années et tous les parcours de la Licence d'économie. Les dispositions spécifiques de la Licence LAS et les modalités de contrôle des connaissances associées sont détaillées dans un document spécifique à ce parcours.

Article 2. Cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD)

Article 2.1 Organisation

Les enseignements sont organisés en cours magistraux (CM) ou en travaux dirigés (TD).

Des groupes de cours magistraux peuvent être constitués au semestre 1 (S1) et semestre 2 (S2) pour les UE de tous les blocs.

Des groupes de TD sont constitués pour toutes les matières comportant des TD, ou enseignées exclusivement en TD. Les TD sont organisés sous la responsabilité du ou des enseignants titulaires de la matière concernée.

Aucun changement de groupe n'est autorisé sauf pour les activités salariées dûment attestées par un contrat de travail, les étudiants ayant obtenu le statut responsable associatif, étudiant artiste, engagement réserviste et les sportifs de haut niveau. Les demandes doivent être adressées *uniquement* à la Scolarité.

Article 2.2 Assiduité

La présence en TD de toutes les Unités d'Enseignement est obligatoire et contrôlée par un appel. En cas de retard exceptionnel, l'étudiant doit s'assurer qu'il a été noté présent sur la liste d'appel.

Pour les TD, à partir de la 3ème absence dans une même matière, à l'intérieur d'un même semestre, l'étudiant est déclaré défaillant dans la matière. Il bénéficie alors des évaluations de seconde chance. Le principe de l'assiduité aux TD est maintenu en cas de passage en séances à distance synchrones. L'assiduité en TD synchrone sera contrôlée via l'outil de présence de l'ENT.

En cas d'absence à une évaluation continue, se reporter à l'article 4 (relatif aux évaluations).

Article 2.3 Incivilité

Toute incivilité lors d'un CM ou TD peut entraîner l'exclusion de l'étudiant à la séance ou l'arrêt de la séance. Les étudiants doivent adopter lors de leurs échanges avec les enseignants et les personnels administratifs et techniques

une attitude respectueuse de la fonction exercée par ces derniers. Toute attitude irrespectueuse envers un personnel de l'Université sera interprétée comme outrage à l'égard d'une personne chargée d'une mission de service public, ce qui constitue un délit et pourra provoquer non seulement un renvoi devant la section disciplinaire de l'Université mais aussi l'engagement de poursuites pénales.

Article 2.4 Régime spécial d'études

Conformément à la Charte RSE adoptée par le Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 19 mai 2017, le régime spécial d'études (RSE) permet à un étudiant ne pouvant pas se consacrer à temps plein à la poursuite de ses études et sous certaines conditions, de pouvoir bénéficier d'aménagements d'emploi du temps et du mode de contrôle des connaissances.

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant **selon la capacité d'accueil des groupes choisis**,
- obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...),
- obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place d'évaluation continue...).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tutorés. Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après (cf. maquettes). Seuls sont concernés les étudiants en formation initiale et en reprise d'études.

Peuvent être bénéficiaires d'un RSE :

- Etudiant salarié (joindre un certificat de l'employeur précisant la nature de l'emploi, le nombre d'heures hebdomadaires effectuées, la durée du contrat de travail)
- Etudiant en situation de handicap permanent ou temporaire (joindre un certificat du Service de Santé Universitaire)
- Etudiant chargé de famille (joindre un justificatif)
- Etudiant bénéficiant à l'UCA d'un statut permettant un RSE (joindre la décision de l'Université) : (préciser le statut)
- Etudiant inscrit en double cursus (le RSE n'est possible que dans l'inscription seconde)
- Etudiante enceinte (joindre les documents attestant cet état)
- Etudiant en situation de longue maladie (joindre un certificat du Service de Santé Universitaire)
- Etudiant entrepreneur (joindre un justificatif)

Toutes les demandes de bénéfice de ce régime spécial sont examinées par le responsable de formation sous réserve de fournir les justificatifs nécessaires.

L'imprimé de demande de RSE est disponible sur l'ENT. Il doit être adressé au service de la scolarité au plus tard 4 semaines après la date de début de semestre ou 2 semaines après la signature d'un contrat de travail. Au-delà de ce délai, l'étudiant pourra se voir opposer un refus. La demande doit être effectuée pour chaque semestre. En cas de force majeure, la demande de RSE peut être déposée à tout moment. Si la demande est acceptée, un contrat pédagogique précisant les aménagements d'études possibles, clairement identifiés, sera établi. Il sera signé par le responsable de formation de l'année d'étude et par l'étudiant.

Le semestre pour lequel l'étudiant a obtenu le bénéfice de ce régime spécial d'études avec des aménagements d'examens est validé dans les conditions suivantes :

- a) Pour l'évaluation initiale :
 - les matières comportant une épreuve terminale définie par le régime d'examens sont évaluées par celle-ci,
 - les matières évaluées exclusivement en évaluation continue (EvC) sont évaluées par une épreuve terminale spécifique,

- pour les matières évaluées en partie en évaluation terminale (EvT) et en partie en évaluation EvC, aucune épreuve de substitution au EvC ne sera organisée, la note obtenue en EvT sera retenue à la matière.
- b) Pour l'évaluation en seconde chance, un rattrapage est organisé par matière (EC) à l'exclusion des parcours professionnels pour les mentions Droit et AES.

Article 2.5 Régime d'études pour les sportifs de haut et bon niveau

Ce régime est fixé par la convention bilatérale signée entre l'Université Clermont Auvergne et le ministère chargé des sports. Les étudiants candidats doivent s'adresser au SUAPS qui gère les demandes et communique la date limite de dépôt des dossiers.

Article 2.6 Conseil de perfectionnement

Un Conseil de Perfectionnement des Licences du portail DEG se réunit au moins une fois par année universitaire. Il débat :

- des résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants,
- de la répartition des crédits européens au sein de chaque parcours de formation en accord avec les objectifs de la formation,
- de l'adaptation de la formation aux attentes du monde socio-économique,
- de la qualité des stages proposés aux étudiants (si un stage est prévu dans la maquette de la formation),
- des éventuelles modifications à apporter aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences et des compétences pour l'année universitaire suivante,
- de l'amélioration continue de la formation tout au long du contrat d'établissement.

Article 3. Stages

Le stage est obligatoirement couvert par une convention de stage délivrée par l'UCA. Aucun départ en stage n'est autorisé sans convention de stage signée par l'ensemble des parties.

Pour toute demande de stage, les étudiants doivent en amont remplir la demande de convention de stage disponible sur l'ENT. La demande et les pièces justificatives doivent être adressées au bureau des stages de la licence DEG minimum 1 mois avant le début du stage.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Le stage complémentaire est facultatif dans la mention économie. Il est possible, si l'étudiant le souhaite, dans la limite d'un stage par année universitaire, sous réserve des conditions administratives et notamment de la signature d'une convention de stage. Le stage doit être effectué en dehors des périodes et des horaires de cours et d'exams. Sa durée est au minimum de 4 semaines.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES

Article 4. Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées **par des épreuves en EvC ou EvT**, au terme du semestre, dans les conditions prévues dans les tableaux en annexe. Ces épreuves surveillées peuvent avoir lieu le samedi.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance (oraux entre 10 et 30 minutes).

La liste des étudiants boursiers défaillants est communiquée au CROUS à sa demande.

Article 4.1 Evaluation continue (EvC)

Les notes obtenues dans le cadre des TD aux EvC sont diffusées régulièrement aux étudiants uniquement par leurs enseignants.

Chaque enseignant en charge d'un cours magistral est responsable de la coordination et des modalités d'évaluation des travaux dirigés attachés à son cours sous réserve du respect des dispositions qui suivent :

- l'évaluation continue est constitué d'au moins deux évaluations par matière.
- En cas d'absence **justifiée** à une épreuve évaluée en EvC programmée ou en cas d'absence justifiée ou non à une épreuve non programmée évaluée en EvC, une épreuve de substitution est proposée à l'étudiant par son enseignant. Cette épreuve a lieu soit pendant la première séance où l'étudiant est à nouveau présent, soit à une date ultérieure déterminée par le chargé de TD, en accord avec le responsable du cours. Une seule session de substitution par EvC sera proposée. En cas d'absence au EvC de substitution, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en 2^{de} chance.
- En cas d'absence **non justifiée** à une épreuve évaluée en EvC programmée, l'étudiant sera déclaré défaillant à la matière et passera en seconde session.

Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité de la licence dans un délai de 3 jours à partir du 1^{er} jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par la poste.

Liste des justificatifs autorisés pour les EvC* :

- Concours de la fonction publique,
- Retard de train,
- Etudiant réserviste,
- Maladie ou accident,
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré,
- Mariage ou PACS,
- Naissance ou adoption d'un enfant,
- Journée d'appel de préparation à la défense,
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle,
- Passage de l'examen du permis de conduire.

** Liste non exhaustive. En dehors des cas ci-dessus, l'appréciation reviendra au responsable de formation.*

Article 4.2 Evaluation Terminale (EvT)

L'absence aux évaluations terminales vaut défaillance de l'étudiant. Dans ce cas, le jury ne peut valablement délibérer sur les résultats de l'intéressé qui ne sont pas calculés. Les étudiants défaillants doivent passer la session de seconde chance en fin d'année universitaire, afin de valider leur année d'étude.

Article 4.3 Evaluation des étudiants en situation de handicap

Conformément à la charte des examens pour les étudiants en situation de handicap, ces derniers peuvent se voir proposer un aménagement des conditions d'examen après avis du médecin du Service de Santé Universitaire (SSU) et de l'autorité administrative. Des délais sont à respecter : voir charte des examens pour les étudiants en situation de handicap sur le site du SUH et affichée sur le lieu d'enseignement.

En cas d'absence à un examen, les étudiants bénéficiant d'un aménagement sont priés de prévenir la scolarité dans un délai de 15 jours ouvrables avant la date de l'examen. En application de la charte des examens pour les étudiants en situation de handicap, si dans un délai de 15 jours ouvrables avant la date de l'examen, l'étudiant n'a pas prévenu le service de scolarité de sa volonté de ne pas se présenter à l'examen, et s'il n'est pas présent le jour de l'examen sans pouvoir justifier son absence, l'autorité administrative se réserve le droit de réviser son autorisation d'aménagement pour les sessions d'examens ultérieures.

Article 5. Organisations des examens

Article 5.1 Principes

Pour les matières évaluées exclusivement en évaluation continue, il n'y a pas d'évaluations terminales lors de la phase d'évaluation initiale.

Pour chaque semestre, deux sessions de contrôle des connaissances sont organisées : une évaluation initiale et une seconde chance en fin d'année universitaire.

Article 5.2 Evaluation initiale

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences sont définies en annexes.

Article 5.3 Seconde chance : Etudiants concernés

Les étudiants admis (ADM) en évaluation initiale ne sont pas concernés par la seconde chance. Tous les étudiants ajournés (AJ), ajournés admis conditionnels (AJAC) et défaillants (DEF) à la session initiale sont concernés. Un étudiant passe l'épreuve de seconde chance pour tout semestre non validé et non compensé.

Les étudiants boursiers AJ ou DEF sont obligés de se présenter à la seconde chance (présence aux examens contrôlée par le CROUS).

Article 5.4 Seconde chance : Modalités

L'étudiant passe l'épreuve de seconde chance pour toutes les matières non validées dans le cadre d'une UE non validée, qu'elles aient été évaluées en EvC ou en EvT lors de l'évaluation initiale. La meilleure des 2 notes entre l'évaluation initiale et la seconde chance est retenue. Si l'étudiant a été défaillant en évaluation initiale, seule sa note de 2^{nde} chance sera prise en compte.

Article 5.5 Conditions d'accès à la salle d'examen après le début de l'épreuve :

Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen alors que l'épreuve aura déjà commencé dans les 15 minutes qui suivent le début de l'épreuve, au-delà de ce délai son accès à la salle d'examen sera refusé.

VALIDATION ET ADMISSION

Article 6. Crédits, Compensation et Capitalisation

Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Lorsqu'une unité d'enseignement est composée de plusieurs matières, chaque matière est affectée d'une valeur en ECTS (cf. Annexes).

Chaque semestre comporte 30 ECTS. La licence est obtenue après validation de 180 ECTS (6 semestres rapportant chacun 30 ECTS). L'échelle des valeurs en coefficients est identique à celle des crédits. Toute unité d'enseignement validée est acquise définitivement et capitalisée. Toute matière obtenue avec une note supérieure ou égale à 10/20 est acquise définitivement et capitalisée.

Attention : les matières évaluées à la fois en EvT et en EvC sont acquises uniquement si la moyenne EvT + EvC est supérieure ou égale à 10/20. En seconde chance, la note obtenue remplace les notes (EvT + EvC) si celle-ci est supérieure à la note de l'évaluation initiale.

Règles de capitalisation :

- 1- Un étudiant peut repasser lors de la 2ème chance toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10, même si elles sont dans un bloc où il a obtenu 10 de moyenne.
- 2- Après la 2ème chance, l'étudiant qui a au moins 10 de moyenne à un bloc, capitalise les crédits de toutes les UE du bloc, y compris celles où il a obtenu une note inférieure à 10/20. S'il ne valide pas l'année et redouble, il ne pourra pas repasser ces UE comprises dans un bloc validé et capitalisé.

Article 6.1 Règles de Compensation au niveau 1

Les notes se compensent entre matières à l'intérieur d'une même unité d'enseignement, entre unités d'enseignement d'un même semestre et entre semestres consécutifs de la même année universitaire.

Si ces compensations sont infructueuses, l'étudiant doit passer les épreuves en seconde chance.

Article 6.2 Règles de Compensation au niveau 2

Les notes se compensent entre matières à l'intérieur d'une même unité d'enseignement, annuellement entre unités d'enseignement d'un même bloc. La validation du niveau 2 nécessite à la fois:

- la validation du bloc de compétences fondamentales (moyenne supérieure ou égale à 10/20) ;
- l'obtention d'une moyenne sur l'ensemble des UE du niveau 2 supérieure ou égale à 10/20.

Le bloc de compétences transversales et le bloc de compétences complémentaires sont compensables entre eux ou avec le bloc de compétences fondamentales. Le bloc de compétences fondamentales n'est pas compensable avec le bloc de compétences transversales et le bloc de compétences complémentaires. Si ces compensations sont infructueuses, l'étudiant doit passer les épreuves en seconde chance.

Article 6.3 Règles de Compensation au niveau 3

Les notes se compensent entre matières à l'intérieur d'une même unité d'enseignement, annuellement entre unités d'enseignement d'un même bloc. La validation du niveau 3 nécessite à la fois:

- la validation du bloc de compétences fondamentales (moyenne supérieure ou égale à 10/20) ;
- l'obtention d'une moyenne sur l'ensemble des UE du niveau 3 supérieure ou égale à 10/20.

Le bloc de compétences transversales et le bloc professionnalisation sont compensables entre eux ou avec le bloc de compétences fondamentales. Le bloc de compétences fondamentales n'est pas compensable avec le bloc de compétences transversales et le bloc professionnalisation. Si ces compensations sont infructueuses, l'étudiant doit passer les épreuves en seconde chance.

Article 6.4 Règles de Compensation pour les qualifications complémentaires

Pour les étudiants inscrits en qualification complémentaire, les **UE** choisies pour cette qualification complémentaire se compensent entre-elles au sein de la même année universitaire.

Article 7. Jury d'examen

Le jury d'examen est souverain. Il appartient au jury réuni au moment des délibérations de pouvoir accorder des points juries notamment pour l'obtention de la mention.

Article 8. Mention

La mention au diplôme est calculée sur la base de la dernière année d'études. Les seuils sont les suivants :

- mention Très Bien : moyenne supérieure à 16/20.
- mention Bien : moyenne supérieure à 14/20 et strictement inférieure à 16/20.
- mention Assez Bien : moyenne supérieure à 12/20 et strictement inférieure à 14/20.

Article 9. Progression des études

Le passage au niveau 2 a lieu si :

- l'étudiant(e) a obtenu les 60 crédits qui correspondent aux semestres 1 et 2 du niveau 1 ;
- ou si l'étudiant(e) a validé un minimum de 45 crédits dans l'année. L'étudiant devra alors valider le niveau en cours, ainsi que les crédits non validés du niveau précédent. L'étudiant doit privilégier les enseignements et examens du niveau inférieur. La compatibilité des examens et des emplois du temps ne sont pas garantis. **L'étudiant peut renoncer au statut d'AJAC.**

Le passage au niveau 3 a lieu si :

- l'étudiant(e) a obtenu les 120 crédits qui correspondent aux deux premiers niveaux de la licence;
- ou si l'étudiant(e) a obtenu 60 crédits du niveau 1 et validé au minimum 45 crédits du niveau 2. Dans ce cas, l'étudiant(e) inscrit au niveau 3 devra obtenir les crédits manquants du niveau inférieur. L'étudiant doit privilégier les enseignements et examens du niveau inférieur. La compatibilité des examens et des emplois du temps ne sont pas garantis. **L'étudiant peut renoncer au statut d'AJAC.**

PASSERELLES ET CHANGEMENTS D'ORIENTATION

Article 10. Passerelles

Après le S1, le passage dans une autre mention est automatique/ de droit si l'étudiant en fait la demande. A noter que si l'étudiant n'a pas validé le S1 de la précédente mention, il devra, à la seconde session, valider le semestre manquant portant sur les matières du S1 de la nouvelle mention.

Après le S2, sauf dispositions spécifiques (voir infra), si l'étudiant a suivi **les UE du bloc de compétences complémentaires** de la mention demandée du niveau 1, le passage est automatique sous condition que l'étudiant ait validé les UE de ce bloc de compétences complémentaires. S'il n'a pas suivi **les UE du bloc de compétences complémentaires** de la mention demandée, le changement de mention est soumis à la décision du responsable de la mention demandée.

Après le S3 et le S4, sauf dispositions spécifiques (voir infra), le changement de mention est soumis à la décision du responsable de la nouvelle mention. A noter que si l'étudiant n'a pas validé le S3 de la précédente mention, il devra, lors des épreuves de seconde chance, valider le semestre manquant portant sur les matières du S3 de la nouvelle mention.

Article 10.1 Passage de la licence mention Droit vers la licence mention Economie ou mention Gestion

Avec une qualification complémentaire Economie (QC) : à l'issue du S4, l'étudiant ayant obtenu une QC économie de la mention Droit est admis automatiquement en S5 de la mention Economie.

Avec une qualification complémentaire Gestion (QC) : à l'issue du S4, l'étudiant ayant obtenu une QC gestion de la mention Droit est admis automatiquement en S5 de la mention Gestion.

Article 10.2 Passage d'une licence mention Economie ou Gestion vers une licence mention Droit ou AES

Avec une qualification complémentaire (QC) : à l'issue du S4, l'étudiant ayant obtenu une qualification complémentaire droit ou sciences sociales dans la mention Economie ou dans la mention Gestion est admis automatiquement en S5 de la mention choisie (Droit ou AES).

Article 10.3 Passage de la licence mention Gestion vers la licence mention Economie et inversement

Ce passage est automatique après le S2 et le S3. Après le S4, si l'étudiant a suivi **les UE du bloc de compétences complémentaires** de la mention demandée, le passage est automatique sous condition que l'étudiant ait validé **les UE du bloc de compétences complémentaires** de la mention demandée, (avec ou sans QC).

QUALIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES ET DOUBLE LICENCE

Article 11. Inscription

L'étudiant doit prendre une inscription administrative supplémentaire pour l'obtention d'une qualification complémentaire (QC) ou d'une double licence. La date limite d'inscription est fixée 15 jours après le début des cours magistraux. Les étudiants AJAC (ajournés et admis conditionnels) sont exclus de ces 2 dispositifs.

L'inscription administrative en double licence est conditionnée au suivi et à la validation des **UE du bloc de compétences complémentaires** de la mention demandée, relatives à la deuxième licence et à l'avis favorable du Comité Licence Droit-Economie-Gestion via une commission pédagogique. Pour les étudiants en réorientation au cours du premier cycle des études supérieures, un imprimé de VES pour accéder aux doubles-diplômes est à retirer à la scolarité. Seuls les étudiants ayant obtenu un avis favorable de la commission de VES pourront y accéder.

Article 11.1 Inscription en qualification complémentaire (QC)

L'inscription administrative supplémentaire a lieu en niveaux 1 et 2. L'étudiant doit obligatoirement suivre **les UE du bloc de compétences complémentaires** correspondant au **bloc de compétences fondamentales de sa mention** pour accéder à une QC.

Pour la qualification complémentaire droit de la mention Economie

L'étudiant doit valider les 180 crédits de la licence mention Economie et le **bloc de compétences complémentaires** en droit (QC) de la 1^{ère} année (S1+S2) et de la 2^{ème} année (S3+S4).

Pour la qualification complémentaire sciences sociales de la mention Economie

L'étudiant doit valider les 180 crédits de la licence mention Economie et le **bloc de compétences complémentaires** (QC) en sciences sociales de la 1^{ère} année (S1+S2) et de la 2^{ème} année (S3+S4).

Pour la qualification complémentaire gestion de la mention Economie

L'étudiant doit valider les 180 crédits de la licence mention Economie et le **bloc de compétences complémentaires** en gestion de la 1^{ère} année (S1+S2) et de la 2^{ème} année (S3+S4).

Pour la qualification complémentaire Langues Vivantes de la mention Economie

L'étudiant doit valider les 180 crédits de la licence mention Economie et le **bloc de compétences complémentaires** en langues vivantes de la 1^{ère} année (S1+S2) et de la 2^{ème} année (S3+S4).

Article 11.2 Pour la double licence

L'inscription administrative supplémentaire s'effectue en niveau 3.

Pour la double licence Economie (parcours APE) - Droit (parcours public ou privé)

La double licence est délivrée à l'étudiant inscrit dans la mention Economie et qui valide :

- les 180 crédits de la licence mention Economie en ayant choisi et validé le bloc de compétences complémentaires en droit de la 1^{ère} année (S1+S2) et de la 2^{ème} année (S3+S4).
- les 60 crédits du niveau 3 de la mention Droit.

Pour la double licence Economie (parcours APE) - AES (parcours général)

La double licence est délivrée à l'étudiant inscrit dans la mention Economie et qui valide :

- les 180 crédits de la licence mention Economie en ayant choisi et validé le bloc de compétences complémentaires en sciences sociales de la 1^{ère} année (S1+S2) et de la 2^{ème} année (S3+S4).
- les 60 crédits du niveau 3 de la mention AES.

Pour la double licence Economie (parcours APE) - Gestion (parcours comptabilité-finance ou management)

La double licence est délivrée à l'étudiant inscrit dans la mention Economie si :

- les 180 crédits de la licence mention Economie en ayant choisi le bloc de compétences complémentaires en gestion de la 1^{ère} année (S1+S2) et de la 2^{ème} année (S3+S4).
- l'étudiant valide les 60 crédits du niveau 3 de la mention Gestion.

Le tableau des matières obtenues par équivalence est fournie aux étudiants inscrits en double licence.

MAQUETTES DE LA FORMATION

Crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 : Selon l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance. Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves.

Maquettes des niveaux 1 à 3 en pages suivantes.

Remarques : pour chaque niveau :

EvC : Evaluation continue ; EvT : Evaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves pour l'évaluation continue est donné à titre indicatif

Les étudiants ayant obtenu le RSE avec aménagement des examens doivent participer aux évaluations terminales avec l'ensemble de la promotion si, en évaluation initiale, les matières comportent une évaluation terminale.

Règles de capitalisation :

1- Un étudiant peut repasser lors de la 2ème chance toutes les UE où il a obtenu une note inférieure à 10, même si elles sont dans un bloc où il a obtenu 10 de moyenne.

2- Après la 2ème chance, l'étudiant qui a au moins 10 de moyenne à un bloc, capitalise les crédits de toutes les UE du bloc, y compris celles où il a obtenu une note inférieure à 10/20. S'il ne valide pas l'année et redouble, il ne pourra pas repasser ces UE comprises dans un bloc validé et capitalisé.

Niveau 1 parcours APE et ED

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue* : au moins 49 crédits sur 60

Niveau 1 parcours LV

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue* : au moins 52 crédits sur 60

Niveau 2 parcours APE et ED

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue* : au moins 43 crédits sur 60

Niveau 2 parcours LV

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue* : au moins 49 crédits sur 60

Niveau 3 – parcours APE

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue* : au moins 33 crédits sur 60

Niveau 3 – parcours ED

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : au moins 32 crédits sur 60

Niveau 3 parcours LV

Compensation intégrale : oui non

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue* : au moins 33 crédits sur 60

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec une évaluation terminale comptant pour moins de 70% (50 % si moins de 40 inscrits au parcours

La structure de la licence d'économie permet aux étudiants de personnaliser leur cursus à **4 niveaux** : **(1) 3 parcours** : Economie ; Economie langues vivantes (LV) et Accès santé (LASS, cf. tableau spécifique); **(2) 3 modalités** pour le bloc de compétences relationnelles et linguistiques : "Outils et méthodes" / "Aides personnalisées remédiation" / "Aides personnalisées Réopass" ; **(3) 5 blocs au choix de compétences complémentaires** : économie// droit / sciences sociales / Arbitrage sportif ; **(4) Ajout facultatif d'une qualification complémentaire**.
Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...), il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.
Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

LICENCE 1ère année Economie	Crédits	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
		Evaluation initiale					RSE avec aménagements des examens			2nde chance		
		Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
SEMESTRE 1	30											
Bloc A Compétences fondamentales en Economie Gestion (bloc fondamental)	18											
Introduction à l'économie	6	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Mathématiques 1 : indices et analyse	6	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
UE selon parcours :												
Grandes fonctions de l'entreprise	6	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Main functions of the firm (LV)	6	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques (bloc transversal)	6											
Cours selon modalités pédagogiques :												
<u>Modalité 1 : Outils et Méthodes</u>												
Méthode du travail universitaire	3	EvC		2	E ou O ou M		1	M		1	M	
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et Anglais de conversation	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
<u>Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass</u>												
Aides personnalisées Réopass	4	EvC		2	E ou O ou M		1	O ou E		1	O ou E	**
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
<u>Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation</u>												
Remédiation	3	EvC		2	E ou O ou M		1	O ou E		1	O ou E	**
Anglais appliquée à l'Economie et la Gestion et Anglais de conversation	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Bloc C E Compétences complémentaire en Economie	6											
Histoire des organisations et des faits économiques	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Economie et institutions européennes	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Bloc C D Compétences complémentaires en Droit	6											
Qu'est-ce que le droit ?	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Introduction au droit privé	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales	6											
Introduction à la sociologie	3	EvT		1	E	1				1	E	1

Introduction à la science politique	3	EvT		1	E	1			1	E	1
Bloc C A Compétences en Arbitrage sportif	6										
Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3	EvT		1	E	1			1	E	1
Réflexivité et compétences transversales (UE)	3	EvC		2	M		1	M	1	M	
Bloc C G Compétences complémentaire en Gestion (Uniquement en qualification complémentaire)	6										
Fondements de la Gestion Ressources Humaines	3	EvT		1	Écrit sur ENT	1			1	E	1
Jeux d'entreprise	3	EvC		2	E ou M		1	M	1	M	
Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire)											
Business English (LV)		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E **
Langues au choix :											
Allemand		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E **
Espagnol		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E **
Autre (sous réserve d'acceptation)		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E **
SEMESTRE 2	30										
Bloc A Compétences fondamentales en Economie Gestion (bloc fondamental)	18										
UE selon parcours :											
Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E 1
Macroeconomics 1: Aggregate functions and macroeconomic equilibrium (LV)	4	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E 1
Pour tous les parcours :											
Système d'information comptable	5	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E 1
Mathématiques et Statistiques descriptives	5	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E 1
Microéconomie 1 : Marchés et prix	4	EvC		2	E		1	E	1	1	E 1
Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques (bloc transversal)	6										
Cours selon modalités pédagogiques											
<u>Modalité 1 : Outils et Méthodes</u>											
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et Anglais de conversation	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E **
UE selon parcours :											
Outils et usages numériques	3	EvC		2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1	1	E ou A (machine) 1
Ingresando en el mundo profesional	3	EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E **
Erste Schritte ins Berufsleben	3	EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E **
<u>Modalité 2 : Aides personnalisées Réopass</u>											
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	2	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E **
Informatique de gestion	1	EvC		2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1	1	E ou A (machine) 1
Réopass	3	EvC		2	E ou O ou M		1	O ou E		1	O ou E **
<u>Modalité 3 : Aides personnalisées Remédiation</u>											
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et Anglais de conversation	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E **

Informatique de gestion	1	EvC		2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1	1	E ou A (machine)	1
Remédiation	2	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Bloc C E Compétences complémentaire en Economie	6											
Grands problèmes économiques contemporains	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Principes de Management	3	EvT		1	E	2				1	E	1
Bloc C D Compétences complémentaires en Droit	6											
Droit civil 1 (Droit de la famille)	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Organisation administrative et juridictionnelle	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales	6											
Sociologie	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Science politique	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Bloc C A Compétences en Arbitrage sportif	6											
Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3	EvC		2	M ou O		1	M ou O		1	M ou O	**
Pratique et analyse de la pratique (UE)	3	EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A	**
Bloc C G Compétences complémentaire en Gestion (Uniquement en qualification complémentaire)	6											
Grands problèmes économiques contemporains	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Principes de Management	3	EvT		1	E	2				1	E	1
Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire)												
Business English		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Langues au choix :												
Allemand		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Espagnol		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Autre (sous réserve d'acceptation)		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
UE au choix :												
Computing and Digital Uses		EvC		2	E ou TP		1	E ou A (machine)	1	1	E ou A (machine)	1
Chinois (pour grands débutants)		EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Bloc D Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines											

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance (oraux entre 10 et 30 minutes).

LICENCE 3ème année Economie - Parcours ED	Crédits des UE/EC	Coeff. Des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale				RSE avec aménagements des			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
SEMESTRE 5													
Bloc analyse économique	18	18											
UE1	9	9											
Politique monétaire	2	2	EvC		2	E		1	E	1h	1	O	
Au choix													
Commerce international 1 : théories du commerce international	3	3	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E	1h
International trade 1: International trade theory	3	3	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E	1h
Au choix													
Macroéconomie dynamique	4	4	EvT		2	E	2h				1	E	1h
Growth analysis*	4	4	EvT		2	E	2h				1	E	1h
UE2	9	9											
Economie du développement 1	4	4	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Microéconomie approfondie 1	3	3	EvT		1	E	2h				1	O	30 min
Economie nationale et prévision	2	2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Bloc transversal	9	9											
UE3	9	9											
Optimisation	2	2	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Econométrie	4	4	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Statistique inférentielle	3	3	EvC		2	E ou A et M		1	E	1h	1	E	1h
Bloc transversal et professionnalisation	3	3											
UE4a	3	3											
Anglais 1	3	3	EvC		2	E ou O		1	O ou E		1	O ou E	**
UE4b (complémentaire comptabilité)													
Comptabilité (optionnel, mise à niveau)			EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
SEMESTRE 6													
Bloc analyse économique	24	24											
UE1	15	15											
Econométrie de la croissance	4	4	EvC		2	M+S		1	M+S		1	E	1h
Microéconomie approfondie 2	4	4	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Commerce international 2 : politiques commerciales	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Economie du travail	2	2	EvC		2	E ou O ou TP		1	E	1h	1	E	1h
Au choix													
Analyse de la conjoncture	2	2	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Analysis of the economic situation *	2	2	EvT		1	E	1h30				1	E	1h

UE2	9	9											
Economie du développement 2	6	6	EvC		2	M+E		2	M+E		1	O	
Économie publique 1 : défaillances de marché et régulation	3	3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Bloc outils d'analyse économique	3	3											
UE3	3	3											
Analyse financière	3	3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Bloc transversal et professionnalisation	3	3											
UE4	3	3											
Anglais 2	2	2	EvC		2	E ou O		1	E	1h	1	E ou O	**
Projet personnel et professionnel	1	1	EvC		2	M+A		1	M		1	M	
UE Stage Complémentaire	stage 4 à 12 semaines avec rapport, sans soutenance												

* Cours en anglais sur inscription et dans la limite des places

** Uniquement accessible aux étudiants inscrits à l'option «

*** Inscription à réaliser en début d'année auprès de l'ESPE et

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance.

LICENCE 3ème année Economie - Parcours LV	Crédits des UE/EC	Coeff. Des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			évaluation initiale				RSE avec aménagements			2nde chance				
			Type de contrôle	% EvC/Ev T	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
SEMESTRE 5	30	30												
Bloc analyse économique	9	9												
UE1	9	9												
Growth analysis *	4	4	EvC		2	E	2h				1	E	1h	
International trade 1: International trade theory	3	3	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E	1h	
Instruments et marchés financiers	2	2	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E ou A°	1h	
Bloc outils d'analyse économique	15	15												
UE2	9	9												
Théorie des jeux 1 : les principes	4	4	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
Statistical inference +complement	5	5	EvC		2	E ou A et M		1	E	1h	1	E	1h	
UE3	6	6												
Econométrie	6	6	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
UE4	3	3												
Au choix														
Economie nationale et prévision	3	3	EvC		2	E		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h	
Chinois (Niveau HSK1)	3	3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h	
Bloc transversal	3	3												
UE5	3	3												
Social issues and trends	3	3	EvC		2	E ou O		1	E	1h30	1	E	1h	
Qualification complémentaire Langues vivantes	3	3												
UE6	3	3												
Business english	1	1	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
Au choix														
Negociando en español	1	1	EvC		2	E ou O		1	E	1h30	1	E ou O	1h	
Verhandeln auf Deutsch	1	1	EvC		2	E ou O		1	E	1h30	1	E ou O	1h	
Autre (sous réserve d'acceptation)	1	1	EvC		2	E ou O		1	E	1h30	1	E ou O	1h	
Au choix														
Resolviendo conflictos	1	1												
Konflikte im Unternehmen lösen	1	1												
Autre (sous réserve d'acceptation)	1	1												
SEMESTRE 6	30	30												
Bloc analyse économique	15	15												
UE1	15	15												
Analysis of the economic situation *	2	2	EvT		1	E	1h30				1	E	1h	
Commerce international 2 : politiques commerciales	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h	

Histoire de la pensée économique	2	2	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E ou A°	1h
Analyse économique du droit	3	3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Économie publique 1 : défaillances de marché et régulation	3	3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Au choix :													
Langue C (chinois niveau HSK1)	2	2											
Economie du travail	2	2	EvC		2	E ou O ou TP		1	E	1h	1	E	1h
Bloc outils d'analyse économique	6	6											
UE2	6	6											
Microéconomie 4 : économie du risque et de l'incertain	2	2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Théorie des jeux 2 : applications	2	2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Analyse financière	2	2	EvC		2	E		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
Bloc transversal	9	9											
UE3	3	3											
Microfinance and social performance	2	2											
Doing business in different cultures	1	1											
Bloc professionalisation	6	6											
UE4	6	6											
Projet personnel et professionnel	1	1	EvC		2	M+A		1	M ou A°		1	M ou A°	
Au choix :													
Dossier d'économie appliquée	5	5	EvT			M+S ou A°					1	O ou A°	1h
Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : approche du métier (ESPE)**	5	5	EvC+EvT	50/50	3	E							
Qualification complémentaire Langues vivantes	3	3											
UE5	3	3											
Business english	1	1											
Au choix :													
Allemand	2	2											
Espagnol	2	2											
Autre (sous réserve d'acceptation)	2	2											
UE Stage Complémentaire	stage 4 à 12 semaines avec rapport, sans soutenance												

* Cours en anglais sur inscription et dans la limite des places disponibles.

** Uniquement accessible aux étudiants inscrits à l'option « arbitrage

*** Inscription à réaliser en début d'année auprès de l'ESPE et accessible

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance.

LICENCE 3ème année Economie - Parcours APE	Crédits	Coeff.	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale				RSE avec aménagements des			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
SEMESTRE 5	30	30											
Bloc analyse économique	9	9											
UE1	9	9											
Instruments et marchés financiers	2	2	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E ou A°	1h
Au choix													
Macroéconomie dynamique	4	4	EvC		2	E	2h				1	E	1h
Growth analysis*	4	4	EvC		2	E	2h				1	E	1h
Au choix													
Commerce international 1 : théories du commerce international	3	3	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E	1h
International trade 1: International trade theory	3	3	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E	1h
Bloc outils d'analyse économique	18	18											
UE2	9	9											
Théorie des jeux 1 : les principes	4	4	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Statistique inférentielle	5	5	EvC		2	E ou A		1	E	1h	1	E	1h
UE3	6	6											
Econométrie	6	6	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
UE4	3	3											
Au choix													
Économie nationale et prévision	3	3	EvC		2	E		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
Comptabilité (mise à niveau)	3	3	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Bloc transversal	3	3											
Au choix													
UE5a	3	3											
Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	3	3	EvC		2	E ou O		1	E ou A°	1	1	E, O ou A°	**
UE5b	3	3											
Réflexivité et compétences transversales	3	3	EvC		2	M			M			M	
SEMESTRE 6	30	30											
Bloc analyse économique	15	15											
UE1	15	15											
Économie publique 1 : défaillances de marché et régulation	3	3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Commerce international 2 : politiques commerciales	3	3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
Analyse économique du droit	3	3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Economie du travail	2	2	EvC		2	E ou O ou TP		1	E	1h	1	E	1h

Histoire de la pensée économique	2	2	EvT		1	E ou A°	1h30				1	E ou A°	1h
Au choix													
Analyse de la conjoncture	2	2	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Analysis of the economic situation*	2	2	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Bloc outils d'analyse économiques	6	6											
UE2	6	6											
Théorie des jeux 2 : applications	2	2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Microéconomie 4 : économie du risque et de l'incertain	2	2	EvC		2	E		1	E	1h	1	E	1h
Analyse financière	2	2	EvC		2	E		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
Bloc transversal	3	3											
UE3	3	3											
Anglais, anglais de conversation et préparation au TOEIC	3	3	EvC		2	E ou O		1	E ou A°	1h	1	E ou O ou A°	***
Bloc professionnalisation	6	6											
Au choix													
UE4a	6	6											
Projet personnel et professionnel	1	1	EvC		2	M+A		1	M ou A°		1	M ou A°	
Au choix :													
Dossier d'économie appliquée	5	5	EvT			M+S ou A°					1	O ou A°	1h
Vers les métiers de l'enseignement et de l'éducation : approche du métier (ESPE)***	5	5	EvC+EvT	50/50	3	E							
UE4b	6	6											
Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations	3	3	EvT		2	M+O			M+O		1	M ou A°	
Pratique et analyse de la pratique	3	3	EvC+EvT	50/50	3	E/O/A							
UE Stage Complémentaire													

stage 4 à 12 semaines avec rapport, sans soutenance

* Cours en anglais sur inscription et dans la limite des places disponibles.

** Uniquement accessible aux étudiants inscrits à l'option « arbitrage sportif ».

*** Inscription à réaliser en début d'année auprès de l'ESPE et accessible dans la limite des places

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance.

LICENCE 2ème année Economie	Crédits des UE /EC	Coeff. Des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			évaluation initiale				RSE avec aménagements des			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
SEMESTRE 3	30	30											
Bloc A Compétences fondamentales en Economie Gestion (bloc fondamental)	18	18											
UE selon parcours :													
Macroéconomie 2 : les politiques économiques	4	4	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Macroeconomics 2: Economic policy	4	4	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
UE selon parcours :													
Microéconomie 2 : Comportements microéconomiques	4	4	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Microeconomics 2: Producer and consumer behavior	4	4	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
UE selon parcours :													
Probabilités 1	4	4	EvC		2	E ou A		1	E	1,5	1	E	1
Probability 1	4	4	EvC		2	E ou A		1	E	1,5	1	E	1
Pour tous les parcours :													
Comptabilité de gestion	4	4	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Droit des contrats	2	2	EvT		1	E	1,5				1	E	1
Bloc B Compétences relationnelles et linguistiques (bloc transversal)	6	6											
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion	3	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Projet personnel et professionnel	3	3	EvC		2	O ou M		1	O ou M		1	O ou M	**
Bloc C E Compétences complémentaires en Economie	6	6											
Economie du développement	3	3	EvT		1	E	2				1	E	1
UE selon parcours :													
L'entreprise et ses marchés	3	3	EvT		1	E	1,5				1	E	1
International Business (LV)	3	3	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion (Uniquement en qualification complémentaire)	6	6											
Communication	3	3	EvT		1	E	2				1	E	1
UE selon parcours :													
L'entreprise et ses marchés	3	3	EvT		1	E	1,5				1	E	1
International Business (LV)	3	3	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Bloc C D Compétences complémentaires en Droit	6	6											
Droit civil 1 (Droit des obligations)	3	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Droit commercial	3	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales	6	6											
Histoire des idées politiques	3	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Problèmes démographiques contemporains	3	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Bloc C P Compétences complémentaires professionnalisantes en Gestion	6	6											
Enseignements professionnalisants Gestion de projet	3	3	EvC		2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
Cours à choix													
Enseignements professionnalisants Economie -Gestion	3	3											
soutien Comptabilité Finance*			EvC		2	E		1	O ou E		1	O ou E	**

soutien Management Marketing			EvC	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
Enseignements professionnalisants Droit AES	3	3										
soutien Droit Privé			EvC	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
soutien Droit Public			EvC	2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
Bloc C A Compétences en Arbitrage sportif	6	6										
Communication	3	3	EvT	1	E	2				1	E	1
Réflexivité et compétences transversales (UE)	3	3	EvC	2	M		1	M		1	M	
Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire)	15	15										
Langues au choix	6	6										
Allemand			EvC	2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Espagnol			EvC	2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC	2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
UE au choix :	3	3										
Business English	3	3	EvC	2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC	2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
SEMESTRE 4	30	30										
Bloc A Compétences fondamentales en Economie (bloc fondamental)	18	18										
UE selon parcours :												
Macroéconomie 3 : macroéconomie approfondie	5	5	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1
Macroeconomics 3: Advanced macroeconomics***	5	5	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1
UE selon parcours :												
Microéconomie 3 : équilibre général et bien être, économie industrielle	5	5	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1
Microeconomics 3: general equilibrium and welfare economics, industrial economics***	5	5	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1
UE selon parcours :												
Probabilités 2 et compléments d'algèbre/d'analyse	4	4	EvC	2	E ou A		1	E	1,5	1	E	1
Probability 2 and additional topics in algebra and analysis	4	4	EvC	2	E ou A		1	E	1,5	1	E	1
Pour tous les parcours :												
Comptabilité approfondie (2 amphis)	4	4	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1
Bloc B 1 Compétences relationnelles et linguistiques (bloc transversal)	3	3										
UE selon parcours :												
Anglais économique	3	3	EvC	2	E ou TP		1	E ou A*	1	1	E ou A*	1
Business english	3	3	EvC	2	E ou TP		1	E ou A*	1	1	E ou A*	1
Bloc B 2UE libre (bloc transversal)	3	3										
UE au choix dans le catalogue des UE libres (UE libre)	3	3										
Anglais de conversation (annualisé)	3	3	EvT	1	E	1,5				1	E	1
Banques et marchés financiers (si non choisi dans la mineure)	3	3	EvC	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Droit fiscal	3	3	EvC	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Autre (voir catalogue UE libres)	3	3										
Bloc C E Compétences complémentaires en Economie	6	6										
UE selon parcours :	3	3										
Banques et marchés financiers	3	3	EvC	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Banking and financial markets	3	3	EvC	3	O ou E		2	O ou E		2	O ou E	**

UE selon parcours :	3	3											
Economie régionale et aménagement du territoire	3	3	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Au choix parcours LV													
Creando una empresa	3	3	EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Das Unternehmen und sein Umfeld	3	3	EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Bloc C G Compétences complémentaires en Gestion	6	6											
Théorie des organisations	3	3	EvT		1	E	1h30				1	E	1h
Formations aux outils et usages numériques	3	3	EvC		2	TP		1	E ou A°	1h	1	E ou A°	1h
Bloc C D Compétences complémentaires en Droit	6	6											
Droit civil 2	3	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Droit budgétaire	3	3	EVT		1	E	1				1	E	1
Bloc C S Compétences complémentaires en Sciences Sociales	6	6											
Sociologie de l'Etat et de l'Administration	3	3	EvT		1	E	1				1	E	1
Sociologie du travail et des organisations	3	3	EvT		1	E	2				1	E	1
Bloc C P Compétences complémentaires professionnalisantes en Gestion	6	6											
Enseignements professionnalisants vers l'insertion professionnelle / l'apprentissage	2	2	EvC		2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
UE au choix :													
Enseignements professionnalisants Accompagnement vers les Métiers de la Gestion	2	2	EvC		2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
Enseignements professionnalisants Accompagnement vers les Métiers du Droit	2	2	EvC		2	E		1	O ou E		1	O ou E	**
Projet tutoré ou stage	2	2	EvC		2	O ou M		1	O ou M		1	O ou E	**
Bloc C LV Compétences complémentaires en Langues appliquées à l'Economie et la Gestion (Uniquement en qualification complémentaire)	15	15											
Leadership	3	3	EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Langues au choix	3	3											
Allemand			EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Espagnol			EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Autre (sous réserve d'acceptation)			EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
UE au choix :	3	3											
Anglais de conversation	3	3	EvC		2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**
Chinois (niveau HSK1)	3	3	EvC		2	O ou E		1	E	1,5	1	O ou E	**
Bloc C A Compétences en Arbitrage sportif	6	6											
Engagement pour l'arbitrage au quotidien et dans les fédérations (UE)	3	3	EvC		2	Mou O		1	Mou O		1	M ou O	
Pratique et analyse de la pratique (UE)	3	3	EvC et EvT	50%/50%	2	E ou O ou A		1	E ou O ou A		1	E ou O ou A	
Bloc D Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines												

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance (oraux entre 10 et 30 minutes).

LICENCE 1ère année Economie LAS	Crédits	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
		évaluation initiale					RSE avec aménagements			2nde chance		
		Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
SEMESTRE 1	30											
Bloc A Compétences fondamentales en Economie Gestion (bloc fondamental)	18											
Introduction à l'économie	6	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Mathématiques 1 : indices et analyse	6	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Grandes fonctions de l'entreprise	6	EvC		2	E		1	E	1,5	1	E	1
Bloc B1 Compétences relationnelles et linguistiques (bloc transversal)	2											
Modalité 4 : Outils et Méthodes LAS												
Méthode du travail universitaire	2	EvC		2	E ou O ou M		1	M		1	M	
Bloc B2 Compétences relationnelles et linguistiques Santé (bloc transversal)	1											
Santé 2 Déterminants de la Santé	1	EVT		1	QCM	30 mn						
EC 1 : Présentation des métiers de Maïeutique												
EC 2 : Présentation des métiers en Médecine et Masso-Kinésithérapie												
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion												
EC 4 : Présentation des métiers en Pharmacie												
Bloc C Santé Compétences complémentaires en Santé	9											
Santé 1 Anatomie	2,5	EVT		1	QCM et/ou QROC	30min				1	QCM et/ou QROC	30min
EC 1 : Anatomie générale : nomenclature anatomique et vocabulaire												
EC 2 : Mise en place de l'anatomie topographique du tronc												
EC 3 : Anatomie de l'appareil urinaire												
EC 4 : Anatomie du système nerveux												
EC 5 : Anatomie de l'appareil cardiovasculaire												
Santé 2 Physiologie	2,5	EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h				1	QCM et/ou QROC	1 h
EC 1 : Physiologie du système nerveux												
EC 2 : Physiologie du système cardiovasculaire												
EC 3 : Physiologie de l'appareil urinaire												
Santé 3 Eléments applicatifs : Imagerie	1	25% EvC + 75% EvT		1 et 2	QCM et/ou QROC	20 min / 20 min / 30 min						
EC 1 : Généralités techniques												
EC 2 : Application												
Santé 4 Biochimie (dont chimie)	2	EvT		1	QCM et/ou QROC	1 h				1	QCM et/ou QROC	1 h

EC 1 : Notions de chimie essentielles à la compréhension de la Biochimie												
EC 2 : Acides aminés et protéines												
EC 3 : Enzymes et coenzymes												
EC 4 : Glucide												
EC 5 : Lipides												
EC 6 : Principes d'exploration analytique en biochimie humaine												
UE 1 C Santé 5 Découverte des métiers	1				Présence WOOLAP (validé/non validé)							
EC 1 : Concepts de déterminants de la santé (DS) et de santé globale (" one health ") selon l'OMS + focus sur la santé des étudiants en France												
EC 2 : DS1 : Alimentation												
EC 3 : DS2 : Sédentarité et activité physique												
EC 4 : DS3 :Santé mentale et addictions avec produits (tabac, alcool, drogues) et sans produits (jeux en ligne, smartphone...) - Stress et gestion du stress												
EC 5 : DS4 : Sommeil												
EC 6 : DS5 : Santé orale												
EC 7 : DS6 : Santé sexuelle et affective												
EC 8 : DS7 : Santé environnementale (contaminants environnementaux, pollutions et santé)												
SEMESTRE 2	30											
Bloc A Compétences fondamentales en Economie Gestion (bloc fondamental)	18											
Macroéconomie 1 : Grandes Fonctions	4	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1	
Pour tous les parcours :												
Système d'information comptable	5	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1	
Mathématiques et Statistiques descriptives	5	EvC	2	E		1	E	1,5	1	E	1	
Microéconomie 1 : Marchés et prix	4	EvC	2	E		1	E	1	1	E	1	
Bloc B1 Compétences relationnelles et linguistiques (bloc transversal)	2											
Modalité 4 : Outils et Méthodes LAS												
Anglais appliqué à l'Economie et la Gestion et Anglais de conversation	2	EvC	2	O ou E		1	O ou E		1	O ou E	**	
Bloc B2 Compétences relationnelles et linguistiques Santé (bloc transversal)	1											
Santé 2Préparation second groupe d'épreuve	1	EvC	2	Un rendu numérique sous différentes formes+ Contrôle d'assiduité								
EC 1 : Techniques d'expression orales												
EC 2 : Construire une présentation type												
Bloc C Santé Compétencescomplémentaires en Santé	9											
Santé 1 Biologie moléculaire et génome	2	EvT	1	QCM et/ou QROC	1 h				1	QCM et/ou QROC	1 h	
EC 1 : Structure des acides nucléiques												
EC 2 : Structure du noyau interphasique et du chromosome mitotique												
EC 3 : Spécificités et organisation du génome												
EC 4 : La réplication												
EC 5 : Lésions et réparation de l'ADN												
EC 6 : Transcription et maturation des ARNm												

EC 7 : La Traduction et le code génétique												
EC 8 : Régulation de l'expression des gènes												
EC 9 : Expression des gènes et régulation de l'expression												
Santé 2 Le médicament – De la conception à la dispensation du médicament	2	EvT	1	90% QCM et 10% QROC	1 h				1	90% QCM et 10% QROC	1 h	
EC 1 : Définition du médicament et des produits de santé												
EC 2 : La conception des médicaments : de la molécule au médicament												
EC 3 : L'évaluation des médicaments												
EC 4 : Le devenir des médicaments dans l'organisme												
EC 5 : Mécanisme d'action des médicaments												
EC 6 : Le bon usage des médicaments												
Santé 3 Enseignement transversal – Douleur : de la physiologie à la prise en charge	2	EvT	1	QCM et/ou QROC					1	QCM et/ou QROC		
EC 1 : Définitions, prévalence et aspects sociétaux et anthropologiques de la douleur												
EC 2 : Bases anatomiques de la douleur												
EC 3 : Bases physiologiques de la douleur												
EC 4 : Base physiopathologiques de la douleur												
EC 5 : Métrologie de la douleur et des dimensions associées												
EC 6 : Qualité de vie et douleur, objectifs thérapeutiques												
EC 7 : Dimension affectivo-émotionnelle												
EC 8 : Thérapeutiques médicamenteuses / automédication / bon usage / prévention du mésusage												
EC 9 : Thérapeutiques non médicamenteuses : kinésithérapie, neurostim., psychothérapies												
EC 10 : Situations cliniques : lombalgie, céphalées, arthrose, douleur dentaire, postopératoire, cancer, douleurs gynécologiques												
Santé 4 Outils méthodologiques de la santé	2	EvT	1	QCM 40 à 60 questions	1 h				1	QCM 40 à 60 questions	1 h	
EC1 : (RRAN) Éléments de Théorie des Ensembles												
EC 2 : (RRAN) Éléments de Théorie des Probabilités												
EC 3 : Évaluation de la Valeur Informationnelle Diagnostique (1) : cas d'une information binaire												
EC 4 : Évaluation de la valeur Informationnelle Diagnostique (2) : cas d'une information ordinaire ou continue												
EC 5 : Variables Aléatoires et Lois de Probabilités (1) : Généralités												
EC 6 : Variables Aléatoires et Lois de Probabilités (2) : cas discrets												
EC 7 : Variables Aléatoires et lois de Probabilités (3) : cas continus												
EC 8 : Inférences Statistiques (1) : méthodes d'estimation												
EC 9 : Inférences Statistiques (2) : principes des tests d'inférence statistique												
EC 10 : Les Tests Statistiques en Pratiques (1) : liaison entre 2 var. qualitatives												
EC 11 : Les Tests Statistiques en Pratiques (2) : liaison entre 1 var. quantitative et 1 var. qualitative												

EC 12 : Les Tests Statistiques en Pratiques (3) : liaison entre 2 var. quantitatives																			
EC 13 : La médecine fondée sur les preuves																			
EC 14 : Démarche de Recherche : de la question aux données (exemples PAWL & SMBW)																			
EC 15 : Les Principaux Schémas d'études en recherche biomédicale																			
EC 16 : Stratégie d'analyse statistique (1) : statistiques descriptives (ex. PAWL & SMBW avec sorties logicielles)																			
EC 17 : Stratégie d'analyse statistique (2) : inférences simples (ex. PAWL & SMBC avec sorties logicielles)																			
EC 18 : Principes méthodologiques en épidémiologie quantitative (ex. PAWL & SMBW)																			
EC 19 : Principes méthodologiques en recherche clinique (ex. PAWL & SMBW)																			
Santé 5Prévention des risques infectieux	1	EvC + EvT																	
EC1 : Les différents micro-organismes (bactéries, virus, parasite), les écosystèmes en santé, notion de " One Health ", les différentes thérapeutiques en fonction du type de micro-organismes																			
EC 2 : Notion d'épidémie, de pandémie, d'endémie, d'émergence et réémergence de maladies infectieuses avec les aspects historiques, zoonose.																			
EC 3 : Mode de transmission des MI : réservoir, modalités de transmission, hôte réceptif. Notion de portage, colonisation, d'infection communautaires ou nosocomiales																			
EC 4 : Moyens de lutte : hygiène de base dont hygiène des mains, équipements de protection individuelle																			
EC 5 : Chimiothérapie anti infectieuse (incluant bon usage des ATB, résistance ATB, ATS et DSF)																			
EC 6 : Vaccination (incluant notion de base/immunité)																			
EC 7 : Prévention du risque infectieux du voyageur																			
Bloc D Compétences professionnelles (Stage Complémentaire)	Durée du stage 4 à 12 semaines																		

**** En cas d'écrit la durée est d'une heure, en cas d'oral la durée est comprise entre 15 et 30 minutes**

EvC : contrôle continu ; EvT : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; ° Epreuve sur poste informatique.

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif.

Dans le cas où les épreuves ne pourraient être effectuées en présentiel, les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes et les oraux sont effectués à distance (oraux entre 10 et 30 minutes).



ÉCOLE D'ÉCONOMIE
Université Clermont Auvergne

**MODALITES DE CONTRÔLE
DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES
Année universitaire 2020 - 2021**

**Master
Economie du développement**

Conseil de Gestion de l'Ecole d'Economie : avis favorable le 01/07/2020
Commission de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 22/09/2020

La Vice-Présidente Formations
en charge de la CFVU

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'F. Peyrard', is written over a light blue horizontal line.

Françoise PEYRARD

Organisation de la formation

Responsable pédagogique de la mention

Bertrand LAPORTE, directeur des études « Master », Maître de Conférences, bertrand.laporte@uca.fr

Intitulés des parcours de la mention et référents pédagogiques

- **Analyse de projets de développement (APD-1)** : Claudio ARAUJO, Maître de Conférences, claudio.araujo@uca.fr
- **Analyse économique du développement (AED- 2 Recherche)** : Jean-Louis COMBES, j-l.combes@uca.fr, Alexandru MINEA, Professeur, alexandru.minea@uca.fr et Théophile AZOMAHOU, Professeur, theophile.azomahou@uca.fr
- **Economie de la santé (ES-3)** : Anne VIALLEFONT, Maître de Conférences, anne.viallefont@uca.fr et Francesca MARCHETTA, francesca.marchetta@uca.fr
- **Développement Durable (DD-4)** : Sonia SCHWARTZ, Professeur, sonia.schwartz@uca.fr et Pascale MOTEL-COMBES, Professeur, pascale.motel_combes@uca.fr
- **Finances publiques (FP-5)** : Jean-François BRUN, Maître de Conférences : J-Francois.brun@uca.fr et Bertrand LAPORTE, Maître de Conférences, bertrand.laporte@uca.fr
- **Economie territoriale (ET-6)** : Sébastien MARCHAND, Maître de Conférences, sebastien.marchand@uca.fr et Cécile BATISSE, Maître de conférences, cecille.batisse@uca.fr
- **Development Economics (DE-7)** : Pascale MOTEL-COMBES, Professeur, pascale.motel_combes@uca.fr
- **International Audit Economics and Finance (IAEF-8)** : Fabien ROUX, Maître de Conférences (EUM), fabien.roux@uca.fr et Jean-François BRUN, Maître de Conférences, J-Francois.brun@uca.fr
- **Gestion de la politique économique (GPE-9)** : Michaël GOUJON, Maître de Conférences, (EUM) michael.goujon@uca.fr, Catherine Araujo BONJEAN, Chargée de recherches CNRS, Catherine.ARAUJO-BONJEAN@uca.fr
- **Maîtrise d'ouvrage pour le développement (MODEV-10)** : Michaël GOUJON, Maître de Conférences, (EUM) michael.goujon@uca.fr

Contact en scolarité

Hassen BAHLOUL, Responsable Administratif : hassen.bahloul@uca.fr

Gestionnaires scolarité : scola.economie@uca.fr

Assiduité aux enseignements

L'assiduité aux enseignements est contrôlée en TD et TP au moyen d'une liste d'appel ; l'étudiant est déclaré défaillant à l'EC au-delà de 2 absences, qu'elles soient justifiées ou injustifiées.

Stages

Le stage est obligatoire en 2^{ème} année de Master pour tous les parcours en formation initiale sauf le parcours AED ; il est d'une durée de 3 mois minimum et fait l'objet d'un rapport de stage et d'une soutenance. La période de stage commence le jour qui suit la fin des cours et se termine au plus tard

le 30 septembre. Sur avis de la commission pédagogique, le stage peut se dérouler au cours de l'année en dehors des heures de cours.

Le choix du stage est réalisé en accord avec le ou les enseignants responsables du parcours. Après avis conforme d'une commission pédagogique, le stage peut être exceptionnellement raccourci ou remplacé par un mémoire, un projet tutoré ou une expérience professionnelle. Le stage ou l'exercice de substitution fait l'objet d'un rapport écrit et d'une soutenance orale avant la fin de l'année universitaire d'inscription.

En master 1 une expérience professionnelle valorisée par un crédit est obligatoire. Elle peut prendre la forme d'un stage d'une durée minimum de 6 semaines. La période de stage commence le jour qui suit la fin des cours et se termine au plus tard le 30 août. Sur avis de la commission pédagogique, le stage peut se dérouler au cours de l'année en dehors des heures de cours.

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 septembre 2019.

Evaluation des connaissances

Evaluation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont évaluées par des épreuves d'évaluations continues (EvC) et/ou par des évaluations terminales (EvT), écrits ou oraux, dans les conditions prévues dans les tableaux en annexe. La note d'évaluation continue (EvC) est la moyenne d'au moins 2 évaluations, dont aucune ne peut valoir plus de 50 %.

Absence lors d'une épreuve terminale

L'absence aux épreuves terminales vaut défaillance de l'étudiant. Dans ce cas, le jury ne peut valablement délibérer sur les résultats de l'intéressé qui ne sont pas calculés. Les étudiants défaillants doivent passer la seconde chance en fin d'année universitaire, afin de valider leur année d'études.

Absence lors d'une épreuve d'évaluation continue

La première absence injustifiée correspond à un zéro dans la moyenne ; à la deuxième absence injustifiée l'étudiant est déclaré défaillant.

En cas d'absence justifiée, le responsable de l'enseignement, au regard du nombre d'évaluations dont il dispose, peut décider de neutraliser la note ou proposer un devoir de substitution à l'étudiant. En tout état de cause, la note finale de l'évaluation continue devra être la moyenne de 2 notes minimum.

Les justificatifs d'absences originaux devront être apportés uniquement au service de scolarité de l'école dans un délai de 3 jours à partir du 1^{er} jour d'absence. Si l'absence dépasse les 3 jours, l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par la poste.

Liste des justificatifs autorisés pour les EvC* :

- Concours de la fonction publique,
- Retard de train,
- Etudiant réserviste,

- Maladie ou accident,
- Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré,
- Mariage ou PACS,
- Naissance ou adoption d'un enfant,
- Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle,
- Passage de l'examen du permis de conduire.

**Liste non exhaustive, en dehors des cas ci-dessus, l'appréciation reviendra au responsable de formation.*

Accès à la salle d'examen

L'accès à la salle d'examen est interdit au-delà de 15 minutes après le début de l'épreuve.

Cas spécifique des EC validés au sein d'UE non validées en Evaluation initiale

Lorsqu'une Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Eléments Constitutifs non affectés de crédits ECTS, si l'UE n'est pas validée en évaluation initiale malgré les modalités de compensation, l'étudiant doit passer la 2nde chance et à la possibilité de repasser les EC validés, dans ce cas la meilleure des 2 notes entre l'évaluation initiale et la seconde chance sera prise en compte. Afin d'organiser au mieux les examens, il est demandé aux étudiants souhaitant repasser une ou plusieurs EC validés de bien vouloir s'inscrire auprès de la scolarité au plus tard cinq jours ouvrés avant le début de la 2nde chance.

Régime Spécial d'Etudes (RSE)

Les aménagements possibles dans le cadre du RSE sont les suivants :

- Choisir un groupe de travaux dirigés (TD) et un groupe de travaux pratiques (TP) pour une meilleure gestion de l'emploi du temps de l'étudiant,
- Obtenir des aménagements pédagogiques spécifiques dans le cadre de la formation suivie (dispense d'assiduité pour les TD et les TP, accès à des enseignements en ligne...),
- Obtenir des aménagements d'examens (évaluation terminale à la place de l'évaluation continue...).

Le RSE ne peut pas concerner les stages, les mémoires et les projets tuteurés.

Le détail des modalités d'évaluation des connaissances dans le cadre d'un RSE est indiqué dans les tableaux ci-après.

L'étudiant qui souhaite bénéficier d'un RSE doit faire une demande écrite motivée auprès du service de scolarité de l'école, au plus tard 2 semaines après le début des enseignements ou de la signature du contrat de travail. Le Directeur des études « Master » et le responsable du parcours concerné statuent sur la demande.

Modalités de compensation

L'UE stage n'est pas compensable et n'est pas prise en compte dans le processus de compensation précité.

La délivrance du diplôme est conditionnée par l'obtention :

- De la moyenne à la partie enseignement (ensemble des UE hors stage),
- De la moyenne à l'UE Stage,
- De la moyenne à l'année (moyenne des 2 semestres stage compris).

Le calcul de la moyenne de la partie enseignement (ensemble des UE des deux semestres hors stage) s'effectue en pondérant chaque UE par le nombre de crédits qui lui sont attribués.

Master conjoint Erasmus Mundus

Les étudiants du master Erasmus Mundus sont inscrits dans la 1^{ère} année du master DE de la mention économie du développement.

L'ensemble des règles s'appliquent au master 1 Development Economics, sauf si des dispositions spécifiques sont précisés dans le student agreement et la convention du consortium GLODEP.

Crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19

Selon l'évolution de la situation sanitaire sur le territoire local ou national et, en application de directives ministérielles déterminées en conséquence, des examens initialement prévus en présentiel dans les maquettes d'évaluation des contrôles des connaissances et des compétences pourront être organisés à distance.

Les mémoires et oraux demeurent inchangés.

Les examens terminaux écrits sont transformés en épreuves à distance d'une durée comprise entre 20 et 45 minutes.

Des exceptions à ces modalités sont précisées en note sous le tableau spécifique à la formation.

Les modalités précises d'organisation de l'ensemble de ces épreuves seront alors communiquées au moins deux semaines avant le début des épreuves

Maquettes de la formation

Annexe : Structuration de la mention Economie du développement

OFFRE DE FORMATION ECOLE D'ECONOMIE

www.uca.fr

Bac. +8	DOCTORAT en ÉCONOMIE											
	Formation continue (2 parcours)		FI en anglais (3 parcours)		Formation initiale (FI) en français (6 Parcours)					MAGISTÈRE		
Bac. +5	Gestion de la Politique économique	Maitrise d'Ouvrage pour le Développement	International Audit, Economics and Finance	Development Economics	Global Development PolicyP - Erasmus Mundus	Économie territoriale	Finances publiques	Développement durable	Économie de la santé	Analyse de projets de développement	Analyse économique du développement	(Diplôme universitaire) Développement économique
Bac. +4												
MASTER MENTION ÉCONOMIE DU DEVELOPEMENT												
Bac. +3			Analyse et Politique économique (APE)							Économie du développement		
Bac. +2	Économie Langues Vivantes		Économie									
Bac. +1			Économie - gestion									
LICENCE MENTION ÉCONOMIE												
Baccalauréat										DUPEG (préparation Licence)		

Master Economie du développement – Master 1 Analyse de projet de développement – Analyse Economique du développement

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE1 : Analyse économique 1 EC 1 : Economie du développement 3 EC 2 : Politique commerciale EC 3 : Politique de change EC 4 : Théorie des jeux	12	3 3 3 3	EvT EvT EvC EvT		1 1 Min 2 1	E E E E	2h 1h30 2h	1 1 1 1	E E E E	2h 1h30 1h30 2h	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min
UE2 : Spécialités EC 1 : Economie de la santé 1 EC 2 : Finances publiques 1 EC 3 : Economie territoriale 1	6	2 2 2	EvT EvT EvT		1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE3 : Méthodes 1 EC 1 : Techniques quantitatives 1 EC 2 : Techniques d'enquête EC 3 : Analyse financière EC 4 : Anglais	12	6 2 2 2	EvC EvT EvC EvC		Min 2 1 Min 2 Min 2	E E E E-O	 2h 	1 1 1 1	E E E E ou O	1h 2h 1h 30min	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques).

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif.

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 ^{ème} chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE4 : Analyse économique 2	12	3											
EC 1 : Economie du développement 4			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 2 : Economie publique			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 3 : Economie industrielle 1			EvT		1	M		1	M		1	E ou O	30min
EC 4 : Economie de la réglementation et des PPP			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 5 : Biens publics mondiaux		2	EvT		1	M		1	M		1	E ou O	30min
UE5 : Spécialisation	6	1											
EC 1 : Financement du développement 1			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 2 : Economie agricole			EvC		Min 2	E+M		1	M		1	E ou O	30min
EC 3 : Finances publiques 2		2	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
UE6 : Méthodes 2	12	4											
EC 1 : Techniques quantitatives 2			EvC		Min 2	M+TP		1	M		1	E ou O	30min
EC 2 : Analyse financière			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 3 : Anglais			EvC		Min 2	E+O		1	E ou O	30min	1	E ou O	30min
EC 4 : Rapport d'économétrie			EvT		1	M+S	30 mn	1	M+S	30mn	1	E ou O	30min
EC 5 : Valorisation d'une expérience professionnelle*		1	EvT		1	M		1	M				

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

* Sont retenues dans le dispositif les expériences suivantes : stage / projet tutoré / contrat de travail / engagement associatif / césure / service civique.

REMARQUES : 2^{ème} chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes. En cas de confinement, les MCCC de l'EC4 de l'UE6 « rapport d'économétrie » sont modifiées comme suit : mémoire sans soutenance.

Master Economie du développement – Master 1 Thématiques Economie de la santé – Développement Durable – Finances Publiques – Economie territoriale

M1 Semestre 1 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 nd e chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE1 : Analyse économique 1	9	3											
EC 1 : Economie du développement 1			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 2 : Economie européenne			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 3 : Théorie de la firme		3	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
UE2 Pré-Spécialisation	9	2.25											
EC 1 : Economie de la santé 1			EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E ou O	30min
EC 2 : Développement durable 1			EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E ou O	30min
EC 3 : Finances publiques 1			EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E ou O	30min
EC 4 : Economie territoriale 1		2.25	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E ou O	30min
UE3 : Méthodes I	12	7											
EC 1 : Techniques quantitatives 1			EvC		Min 2	E		1	M		1	E ou O	30min
EC 2 : Analyse financière 1			EvC		Min 2	E		1	E ou M	1h	1	E ou O	30min
EC 3 : Anglais			EvC		Min 2	E + O		1	E ou O	30 mn	1	E ou O	30min
EC4 : Projet Personnel et Professionnel		1	EvT		1	M				1	M		

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M1 Semestre 2 : Economie de la Santé

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE4 : Analyse économique 2 EC 1 : Economie du développement 2 EC 2 : Economie publique EC 3 : Economies émergentes	12	5 4 3	EvT EvC EvT		1 Min 2 1	E E E	2h 1h	1 1 1	E M E	2h 1h	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE5 : Spécialisation parcours EC1 : Economie de la santé 2 1 parmi 3 : EC 2 : Développement durable 2 EC 3 : Finances Publiques 2 EC 4 : Economie territoriale 2	9	5 4 4 4	EvC EvT EvC EvT		Min 2 1 Min 2 1	E E E E	 2h 2h	1 1 1 1	M E M E	 2h 2h	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min
UE6 : Méthodes 2 EC 1 : Techniques quantitatives 2 EC 2 : Analyse financière 2 EC 3 : Anglais EC4 : Valorisation d'une expérience professionnelle*	9	6 1 1 1	EvC EvT EvC EvT		Min 2 1 Min 2 1	E+M E E+O M	 2h 	1 1 1 1	M E E ou O M	 2h 30mn 	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

UE5 : Les modalités sont différentes selon si c'est la spécialité choisie.

* Sont retenues dans le dispositif les expériences suivantes : stage / projet tutoré / contrat de travail / engagement associatif / césure / service civique.

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M1 Semestre 2 : Développement Durable

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE4 : Analyse économique 2 EC 1 : Economie du développement 2 EC 2 : Economie publique EC 3 : Economies émergentes	12	5 4 3	EvT EvC EvT		1 Min 2 1	E E E	2h 1h	1 1 1	E M E	2h 1h	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE5 : Spécialisation parcours EC 1 : Développement durable 2 1 parmi 3 : EC 2 : Economie de la santé 2 EC 3 : Finances Publiques 2 EC 4 : Economie territoriale 2	9	5 4 4 4	EvT EvC EvC EvT		1 Min 2 Min 2 1	E E E E	2h 2h	1 1 1 1	E M M E	2h 2h	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min
UE6 : Méthodes 2 EC 1 : Techniques quantitatives 2 EC 2 : Analyse financière 2 EC 3 : Anglais EC4 : Valorisation d'une expérience professionnelle*	9	6 1 1 1	EvC EvT EvC EvT		Min 2 1 Min 2 1	E+M E E+O M	 2h 	1 1 1 1	M E E ou O M	 2h 30mn 	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

* Sont retenues dans le dispositif les expériences suivantes : stage / projet tutoré / contrat de travail / engagement associatif / césure / service civique.

REMARQUES : 2nde CHANCE : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M1 Semestre 2 : Finances Publiques

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE4 : Analyse économique 2 EC 1 : Economie du développement 2 EC 2 : Economie publique EC 3 : Economies émergentes	12	5 4 3	EvT EvC EvT		1 Min 2 1	E E E	2h 1h	1 1 1	E M E	2h 1h	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE5 : Spécialisation parcours EC1 : Finances publiques 2 1 parmi 3 : EC 2 : Développement durable 2 EC 3 : Economie de la santé 2 EC 4 : Economie territoriale 2	9	5 4 4 4	EvC EvT EvC EvT		Min 2 1 Min 2 1	E E E E	 2h 2h	1 1 1 1	M E M E	 2h 2h	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min
UE6 : Méthodes 2 EC 1 : Techniques quantitatives 2 EC 2 : Analyse financière 2 EC 3 : Anglais EC4 : Valorisation d'une expérience professionnelle*	9	6 1 1 1	EvC EvT EvC EvT		Min 2 1 Min 2 1	E+M E E+O M	 2h 	1 1 1 1	M E E ou O M	 2h 30mn 	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

* Sont retenues dans le dispositifs les expériences suivantes : stage / projet tutoré / contrat de travail / engagement associatif / césure / service civique.

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M1 Semestre 2 : Economie Territoriale

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences																																							
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance																															
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.																													
UE4 : Analyse économique 2	12	5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min																													
EC 1 : Economie du développement 2														4	EvC	Min 2	E	1	M	1	E ou O	30min																				
EC 2 : Economie publique																							3	EvT	1	E	1h	1	E ou O	30min												
EC 3 : Economies émergentes																																										
UE5 : Spécialisation parcours	9	5	EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min																													
EC1 : Economie territoriale 2														4	EvT	1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min																		
1 parmi 3 :																									4	EvC	Min 2	E	1	M	1	E ou O	30min									
EC 2 : Développement durable 2																																		4	EvC	Min 2	E	1	M	1	E ou O	30min
EC 3 : Economie de la santé 2																																										
EC 4 : Finances publiques 2																																										
UE6 : Méthodes 2	9	6	EvC		Min 2	E+M	2h	1	M	2h	1	E ou O	30min																													
EC 1 : Techniques quantitatives 2														1	EvT	1	E	1	E	2h	1	E ou O	30min																			
EC 2 : Analyse financière 2																								1	EvC	Min 2	E+O	1	E ou O	30mn	1	E ou O	30min									
EC 3 : Anglais																																		1	EvT	1	M	1	M	1	E ou O	30min
EC4 : Valorisation d'une expérience professionnelle*																																										

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

* Sont retenues dans le dispositifs les expériences suivantes : stage / projet tutoré / contrat de travail / engagement associatif / césure / service civique.

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 2 Analyse de projet de développement (APD)

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE1 : Fondements de l'analyse de projets	12	4											
EC 1 : Analyse économique des projets			EvC		Min 2	M		1	E ou O	1h	1	E ou O	30min
EC 2 : Management de projet et des risques			EvC		Min 2	E		1	E ou O	1h	1	E ou O	30min
EC 3 : Aspects juridiques et socio-organisationnels		4	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E ou O	30min
UE2 : Fondements de l'économie du développement	9	3											
EC 1 : Politique budgétaire			EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E ou O	30min
EC 2 : Economie expérimentale			EvC		Min 2	M+O	10 min	1	O		1	E ou O	30min
EC 3 : Financement international du développement		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E ou O	30min
UE3 : Méthodes et outils 3	9	4											
EC 1 : Econométrie avancée			EvC		Min 2	E+O+M		1	E ou M	1h	1	E ou O	30min
EC 2 : Appel d'offre : stratégie et méthodologie *			EvT		1	M+S	20 min	1	M+S	20 mn	1	E ou O	30min
EC 3 : Anglais		2	EvC		Min 2	E+O		1	E ou O	30mn	1	E ou O	30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE4 : Application d'analyse de projets EC 1 : Séminaires d'application des projets EC 2 : Projet en équipe	9	5 4	EvT EvT		1 1	O M	10 min	1 1	O M	10 min	1 1	E ou O E ou O	30min 30min
UE5 : Méthodes et outils 4 EC 1 : Stratégies de consultation et de communication EC 2 : Analyse et évaluation d'impact EC 3 : Professional and General English	6	2 3 1	EvT EvT EvC		1 1 Min 2	O M E+M	20 min	1 1 1	O M E + M	20 min	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE6 : Dossiers EC 1 : Projet tutoré ou Mémoire thématique*	6		EvT		1	M		1	M		1	E ou O	30min
UE 7 Stage EC 1 : Stage	9		EvT		1	M+S	30 mn	1	M+S	30 mn			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

**Pour les étudiants inscrits en double parcours APD/AED, le projet tutoré est remplacé après avis de la commission pédagogique par le mémoire de recherche*

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Mention Economie du développement – Master 2 Analyse économique du développement (AED)

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE1 : Economie internationale EC 1 : Economie industrielle 2 EC 2 : Migration and development EC 3 : Financement international du développement EC 4 : Ressources naturelles EC 5 : Economie des pays émergents	12	2 4 2 2 2	EvT EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1 1	E E E E E	1h 2h 1h 1h 1h	1 1 1 1 1	E E E E E	1h 2h 1h 1h 1h	1 1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min 30 min
UE2 : Politique économique EC 1 : Politique budgétaire EC 2 : Policy mix	9	3 6	EvT EvC		1 Min 2	E E+M	2h	1 1	E E ou M	2h 1h	1 1	E ou O E ou O	30 min 30 min
UE3 : Outils et Méthodes 3 EC 1 : Econométrie avancée EC 2 : Modélisation EC 3 : Anglais 1 (Economic and General English)	9	5 2 2	EvC EvT EvC		Min 2 1 Min 2	E+M E ou M E+O		1 1 1	E ou M E ou M E ou O	1h 30mn	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE4 : Analyse économique EC 1 : Microéconomie EC 2 : Macroéconomie EC 3 : Evaluation des programmes de développement ou EGC Option 1 : Evaluation des programmes de développement Option 2 : EGC	9	3 3 3	EvT EvC EvT EvT		1 Min 2 1 1	E E M M	2h	1 1 1 1	E M M M	2h	1 1 1 1	E ou O E ou O M M	30min 30min
UE5 : Formation à la Recherche EC 1 : SED Séminaire économie du développement EC 2 : Anglais 2 (Professional and General English)	6	5 1	EvT EvC		1 Min 2	O E ou O	10 min	1 1	0 E ou O	10 mn 30mn	1 1	E ou O E ou O	30min 30min
UE6 : Outils et Méthodes 4 EC 1 : Mémoire EC optionnelle : stage complémentaire*	15	15	EvT		1	M+S	20 min	1	M+S	20 min	1	M	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

**Ce stage fait l'objet d'un rapport écrit.*

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 2 Economie de la santé

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences												
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.		
UE1 Spécialisation 3 : Economie de la santé 1 EC 1 : Organisation et régulation de la demande et de l'offre de soin EC 2 : Education, travail des enfants, santé infantile EC 3 : Répercussions des crises sanitaires	12	5 4 3	EvC EvT EvT		Min 2 1 1	E+M E O			1h 1h 10 mn	1 1 1	M E O	1h 1h 10 mn	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE2 : Evaluation en économie de la santé EC 1 : Evaluation de la qualité EC 2 : Analyse d'impact EC 3 : évaluation médico-économique	9	3 3 3	EvT EvT EvT		1 1 1	E M E			1h 1h 1H	1 1 1	E M E	1h 1h 1H	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE3 : Outils et méthodes 3 EC 1 : Microéconométrie : régression logit/probit, Poisson, modèles de durée EC 2 : Conduite d'études EC 3 : Anglais EC 4 : Initiation à la recherche EC 5 : PPP	9	4 2 2 1	EvC EvT EvC NE EvT		Min 2 1 Min 2 1	E+TP M E+O M			1h 30mn	1 1 1 1	E ou M M E ou O M	1h 30mn	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min
Mise à niveau statistique* et / ou techniques d'enquêtes et / ou Econométrie 1*															

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; NE : non évalué. En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes. En cas de confinement, les MCCC de l'EC1 de l'UE3 « microéconométrie » sont modifiées comme suit : mémoire sans soutenance.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE4 : Spécialisation 4 : Economie de la santé 2 EC 1 : Risques, santé et environnement EC 2 : Protection sociale et assurance du risque santé EC 3 : Politiques de santé	9	5 4	EvT EvT NE		1 1	E E	2h 1h	1 1	E E	2h 1h	1 1	E E ou O	2h 30min
UE5 : Outils et méthodes 4 EC 1 : Analyse économique de projets EC 2 : Mesure et techniques quantitatives en évaluation* EC 3 : Anglais	6	3 2 1	EvT EvT EvC		1 1 Min 2	M M E+O		1 1 1	M M E ou O		1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE6 Application des acquis EC 1 : Mémoire thématique / dossier collectif EC 2 : Dossier d'économétrie	6	3 3	EvT EvT		1 1	M M		1 1	M M		1 1	M M	
UE7 : Stage EC1 : Stage professionnel	9	9	EvT		1	M+S	15 min	1	M+S	15 min			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; NE : non évalué.

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 2 Développement durable

<u>M2 Semestre 3 :</u>	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Environnement et développement 1 EC 1 : Economie de l'environnement EC 2 : Management environnemental de l'entreprise EC 3 : Evaluation environnementale & analyse d'impact EC 4 : Economic evaluation of climate change adaptation EC 5 : Pauvreté et environnement	12	3 2 3 2 2	EvT EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1 1	E E M M M	1h 1h	1 1 1 1 1	E E M M M	1h 1h	1 1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min 30min
UE 2 : Ressources naturelles et développement EC 1 : Gestion des impacts des activités extractives dans les pays en voie de développement EC 2 : Gestion décentralisée des ressources naturelles EC 3 : Principles of Natural Resource Economics	9	3 3 3	EvC EvT EvT		Min 2 1 1	E+O M E	10 min 1h30	1 1 1	E ou M M E	1h 1h30	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE 3 : Méthodes d'analyse 3 EC 1 : PPP EC 2 : Econométrie EC 3 : Conduite d'étude EC 4 : Anglais <i>EC optionnelle : Remise à niveau statistiques</i>	9	1 4 1 3	EvT EvC EvT EvC		1 Min 2 1 Min 2	M E+TP M E+O		1 1 1 1	M M M E ou O		1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes. En cas de confinement, les MCCC de l'EC2 de l'UE3 « Econométrie » sont modifiées comme suit : mémoire sans soutenance.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2nde chance				
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE 4 : Environnement et développement 2 EC 1 : Sécurité alimentaire EC 2 : Macroéconomie et environnement EC 3 : Urbanisation et dd EC 4 : Aide et DD	9	2 3 2 2	EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1	M E M O		1h 10 min	1 1 1 1	M E M O	1h 10 min	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min
UE 5 : Outils et méthodes EC 1 : Analyse économique de projets EC 2 : Cadre logique EC 3 : Anglais	6	3 2 1	EvT EvC EvC		1 Min 2 Min 2	M E E + O	1h	1 1 1	M E ou O E ou O	30 mn 30mn	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min	
UE 6 : Application des acquis EC 1 : Dossier d'économétrie EC 2 : Mémoire thématique / dossier collectif	6	3 3	EvT EvT		1 1	M M		1 1	M M		1 1	M M		
UE 7 Stage EC 1 : Stage professionnel	9	9	EvT		1	M+S	15 min	1	M+S	15 min				

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 2 Finances Publiques

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences														
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance						
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.				
UE1 : Stratégie de mobilisation fiscale 1 EC 1 : Mobilisation des recettes intérieures EC 2 : Fiscalité de porte et incitations EC 3 : La TVA dans les pays en développement EC 4 : Prévision de recettes EC 5 : Séminaire	15	9 1.5 3 1.5	EvC EvT EvT EvT NE		Min 2 1 1 1	E+M E E M				Min 2 1 1 1	E+M E E M				1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min 30min
UE2 : Fiscalité d'entreprise et administration de l'impôt EC 1 : Grands problèmes de techniques fiscales EC 2 : Prix de transfert EC 3 : Administration de l'impôt	9	5 3 1	EvT EvT EvT		1 1 1	M E E				1 1 1	M E E				1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE3 : Méthodes d'analyse 3 EC 1 : Modèle d'équilibre général calculable EC 2 : Macro-Econométrie EC 3 : Anglais	6	3 1 2	EvC EvT EvC		Min 2 1 Min 2	E+TP E E+O				1 1 1	E ou M E E ou O				1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques) ; NE : non évalué

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
UE4 : Stratégie de mobilisation fiscale 2 EC 1 : Fiscalité et rentes EC 2 : Mobilisation des recettes locales	9	6 3	EvT EvT		1 1	M E		2h	1 1	M E	2h	1 1	E ou O E ou O	30min 30min
UE5 : Politique et évaluation de la dépense publique, et protection sociale EC 1 : CDMT et PEFA EC 2 : Financement de la protection sociale	6	3 3	EvT EvT		1 1	E E		2h 1h	1 1	E E	2h 1h	1 1	E ou O E ou O	30min 30min
UE6 : Dossiers EC 1 : Rapports individuels et collectifs/projets tutorés EC 2 : Anglais	6	5 1	EvT EvC		1 Min 2	M E+O			1 1	M E ou O	30mn	1 1	M E ou O	
UE7 : Stage EC1 : Stage professionnel	9	9	EvT		1	M+S		15 min	1	M+S	15 min			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 2 Economie Territoriale

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 : Spécialisation 3 - Théorie et politiques publiques EC 1 : Economie régionale et territoriale 2 EC 2 : Politique publique territoriale	12	6 6	EvT EvC		1 Min 2	E E+M	2h	1 1	E E	2h 1h	1 1	E ou O E ou O	30min 30min
UE2 : Spécialisation 4 - Ingénierie des territoires 1 EC 1 : Ingénierie territoriale EC 2 : Gestion de projet (territoire) 1 EC 3 : Evaluation des politiques publiques territoriales 1	9	5 2 2	EvC EvC EvC		Min 2 Min 2 Min 2	E E E/O/M		1 1 1	E ou M E ou M E ou M	1h 1h 1h	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30min
UE3 : Méthodes 3 EC 1 : Econométrie (spatiale) EC 2 : Systèmes d'Information Géographique EC 3 : Conduite d'étude EC 4 : Anglais	9	3 3 1 2	EvC EvC EvT EvC		Min 2 Min 2 1 Min 2	E E M E+O		1 1 1 1	E ou M E ou M M E ou O	1h 1h 30mn	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30min 30min 30mn 30min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 4 : Spécialisation 5 - Application des acquis EC 1 : Séminaire d'application des acquis	6	6	EvC		Min 2	O		1	O	1h	1	E ou O	30min
UE 5 : Spécialisation 6 - Ingénierie des territoires 2 EC 1 : Gestion de projet (territoire) 2 EC 2 : Evaluation des politiques publiques territoriales 2	6	3 3	EvT EvC		1 Min 2	M E		1 1	M E ou M	1h	1 1	E ou O E ou O	30min 30min
UE : 6 : Dossier/anglais EC 1 : Dossier d'économétrie EC 2 : Projet collectif IADT EC 3 : Anglais	9	3 3 3	EvT EvT EvC		1 1 Min 2	M M E-O		1 1 1	M M E ou O	30mn	1 1 1	M M E	30min
UE 7 Stage EC 1 : Stage professionnel	9	9	EvT		1	M		1	M				

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 1 Development Economics (GLODEP)

M1 Semestre 1 :	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Unit 1 : International Development EC 1 : International Economics 1 EC2 : International Economics 2 EC3 : Exchange rates and trade policies EC4 : Sustainable development economics 1	9	1,5 2 3,5 2	EvT EvC EvT EvT		1 Min 2 1 1	E E ou O E E	1h 1h 1h	1 1 1 1	E E E E	1h 1h 1h 1h	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30 min 30 min 30 min 30 mn
Unit 2: Economic Analysis EC 1: Macroeconomics EC 2 : Microeconomics	12	6 6	EvT EvT		1 1	E E	1h30 1h30	1 1	E E	1h30 1h30	1 1	E ou O E ou O	30 mn 30 mn
Unit 3 : Quantitative techniques EC 1 : Inferential Statistics EC 2 : Econometrics	9	4 5	EvC EvT		Min 2 1	E ou O E	 1h30	1 1	E E ou M	1h 1h30	1 1	E ou O E ou O	30 min 30 min
Unit 4: FLE EC 1 : French as a Foreign Language	0												

En 2020 2021, l'ensemble des cours est en EAD, les évaluations seront faites à distance

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

**Les épreuves finales écrites de l'UE sont groupées*

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 1 Development Economics (GLODEP)

M1 Semestre 2 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 Economic Theory and Policy EC 1 : Financing development 1 - Microfinance EC2 : Development Policy 1 EC3 : Development Policy 2	6	3 1,5 1,5	EvT EvT EvT		1 1 1	E M M	1h30	1 1 1	E M M	1h30	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30 min 30 min 30 min
UE 2 Economics of Development EC 1: Poverty & Inequality EC 2 : Long run development EC 3 : Topics on development and growth EC 4 : Development Microeconomics EC 5 : Enabling development policies	9	1,5 1,5 1,5 3,5 1	EvT EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1 1	M E E E M	1h00 1h00 1h30	1 1 1 1 1	M E E E M	1h00 1h00 1h30	1 1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O E ou O	30 mn 30 mn 30 min 30 mn 30 mn
UE 3 Sustainable Development EC 1 : Economic valuation of the environment EC 2 : Sustainable Development Economics 2 EC3 : Topics on Asian economies	6	2 3 1	EvT EvT EvT		1 1 1	E E M	1h 1h	1 1 1	E E M	1h 1h	1 1 1	E ou O E ou O E ou O	30 min 30 min 30 min
UE 4 Quantitative Methods EC 1 : Econometrics EC 2 : Statistical modelling for categorical outcomes EC 3 : Survey techniques EC5 : Questionnaire design	9	3 3 2 1	EvT EvT EvT EvT		1 1 1 1	E ou M E M M	1h00 1h00	1 1 1 1	E E M M	1h30 1h30	1 1 1 1	E ou O E ou O E ou O E ou O	30 min 30 min 30 mn 30 mn

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale ; E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

*Les épreuves finales écrites de l'UE sont groupées

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Master Economie du développement – Master 2 Development Economics

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
Unit 1 : International development														
EC 1: Development macroeconomics	12	3	EvC		Min 2	E/O		1	E	1h00	1	E ou O	30min	
EC 2: Trade policies and economic growth		3	EvT		1	M		1	M		1	E ou O	30min	
EC 3: Poverty and development		3	EvT		1	M		1	M		1	E ou O	30min	
EC 4 : Financing development 2		3	EvT		1	M		1	M		1	E ou O	30 mn	
Unit 2 : Sustainable development														
EC1 : Economic valuation of Climate change adaptation and Environmental economics	9	2,5	EvT		Min 1	M/E		1	E	1h00	1	E ou O	30min	
EC2 : Principles of natural resource economics		2,5	EvT		1	E	1h00	1	E	1h00	1	E ou O	30min	
EC 3 : Sustainable development Economics 3		2	EvT		1	O	30 min		O	30 min	1	E ou O	30min	
EC 4: Global health Economics		2	EvT		1	M			M		1	E ou O	30 mn	
Unit 3 : Quantitative techniques														
EC 1: Macroeconomic modelling	9	2	EvT		1	M ou E	1h00	1	E		1	E ou O	30min	
EC 2: Economic evaluation policy		3	EvC		Min 2	E/O		1	E	1h00	1	E ou O	30min	
EC 3: Macroeconometrics		3	EvT		1	E	1h	1	E	1h00	1	E ou O	30min	
EC 4: Geomatics		1	EvT		1	M		1	M		1	M		

En 2020 2021, l'ensemble des cours est en EAD, les évaluations seront faites à distance

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
Unit 7 : Practical application Internship (3 to 6 months) OR master thesis	30		EvT		1	M+S	15 min	1	M+S	15 min			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

Les durées des évaluations de 2nde chance sont par défaut d'une heure. Les examens oraux sont d'une durée d'au moins 10 minutes par matière.

REMARQUES : 2nde chance : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

Mention Economie du développement – Master 2 International Audit Economics and finances – Track 2A

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} chance		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE1 International Finance and business Business intelligence Business ethics Financial auditing and compliance	6	2 2 2	CC CC CC		2 2 2	E E E		1 1 1	E E E	1h 1h 1h	1 1 1	E E E	1h 1h 1h
UE2 International Economics and finance Economic policy and exchange rate Financial market	6	3 3	CC CC		2 2	E E		1 1	E E	1h 1h	1 1	E E	1h 1h
UE3a International Economics Macroeconomics Microeconomics Theory of finance Behavioral finance	12	3 3 3 3	ET ET ET CC		1 1 1 2	E E E E	2h 2h 2h	1 1 1 1	E E E E	2h 2h 2h 1h	1 1 1 1	E E E E	1h 1h 1h
UE4a Methods French as a Foreign language Inferential statistics Econometrics	6	1 2 3	CC ET ET		2 1 1	E ou O E E	2h 2h 2h	1 1 1	E ou O E E	1h 2h 2h	1 1 1	E ou O E E	1h 1h 1h

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

REMARQUES : 2^{ème} session : La durée des épreuves écrites est mentionnée dans le tableau. Pour les oraux, la durée des épreuves est comprise entre 10 et 30 minutes.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement d'examen			2 ^{ème} chance		
			Type de contrôle	% CC/ET	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE6 Practical application Internship (3 to 6 months) or master thesis	30		ET		1	M			1	M			

CC : contrôle continu ; ET : examen terminal

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

Le nombre d'épreuves de contrôle continu est donné à titre indicatif

Master Economie du développement – Master 2 Gestion de la politique économique (GPE)

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2nde chance			
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 Le cadre macro-économique de la lutte contre la pauvreté EC 1 : Politique économique et réduction de la pauvreté	6		EvC		Min 2	E	2h	1	E	1h	1	O	10 min
UE 2 Politique de finances publiques EC 1 : Finances publiques et développement	6		EvC		Min 2	E+M		1	E	1h	1	O	10 min
UE 3 Politique monétaire et de change EC 1 : Systèmes financiers et politique monétaire EC : Stratégie de change	6	3 3	EvC EvC		Min 2 Min 2	E+O E+O		1	E	1h	1	O	10 min
UE 4 Marchés mondiaux et politiques agricoles EC 1 : Politique agricole et développement	4		EvC		Min 2	E+O		1	E	1h	1	O	10 min
UE 5 Environnement et politique économique EC 1 : Environnement et développement	4		EvC		Min 2	E	2h	1	E	1h	1	O	10 min
UE 6 Analyse et gestion de projets EC 1 : Projets et développement	4		EvC		Min 2	E	2h	1	E	1h	1	O	10 min

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : Les examens oraux sont d'une durée d'au moins 10 minutes par matière.

M2 Semestre 4 :

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 7 : Politique économique et capital humain EC 1 : Politique économique, éducation et santé	6		EvC		Min 2	E	2h	1	E	1h	1	O	10 min
UE 8 : Entreprises et développement économique EC 1 : Gouvernance publique et secteur privé	5		EvC		Min 2	E	2h	1	E	1h	1	O	10 min
UE 9 : Politiques commerciales nationales, régionales et internationales EC 1 : Politique commerciale et développement	3		EvC		Min 2	E+M		1	E	1h	1	O	10 min
UE 10 : Aide, financements internationaux et politique économique EC 1 : Financement extérieur et développement	5		EvC		Min 2	M		1	E	1h	1	O	10 min
UE 11 : Langues vivantes EC 1 : Anglais	3		EvC		Min 2	E+O		1	E	1h	1	O	10 min
UE 12 : "Grand Oral" EC 1 : Grand Oral	5		EvT		1	O	30 min	1	O	30 min	1	O	10 min
UE 13 : "Note au Ministre" EC 1 : Note au Ministre	3		EvT		1	M		1	M				

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : La durée indiquée pour les oraux est une durée minimum.

Master Economie du développement – Master 2 Maitrise d’Ouvrage pour le Développement (MODEV)

M2 Semestre 3 :

	Crédits affectés à l’UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d’épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d’épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d’épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 1 Financement du développement et maîtrise d’ouvrage EC 1 : Financement	6		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 2 Cadrage macroéconomique et gestion de la dette publique EC 1 : Cadrage macroéconomique	4		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 3 Mondialisation, gouvernance et développement durable EC 1 : Mondialisation et développement durable	4		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 4 Analyse financière d’entreprise EC 1 : Analyse financière	6		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 5 Techniques de management EC 1 : Management	2		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 6 Méthodologie EC 1 : Méthodologie	5		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 7 Langues vivantes EC 1 : Anglais	3		EvC		Min 2	E+O		1	E	1h	1	E ou O	1h*

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S’il est précisé, le nombre d’épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : * En cas d’oral la durée est d’au moins 10 minutes.

M2 Semestre 4 : Option 1 : Décision publique et gestion de projet

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examen			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 8 Le projet de développement : montage, évaluation, réalisation et suivi EC 1 : Le projet de développement	6		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 9 Enjeux de développement et politiques sectorielles EC 1 : Politiques sectorielles	4		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 10 Gestion des finances publiques, management du secteur public et gouvernance EC 1 : Finances publiques et management du secteur public	5		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 11 Décentralisation et transfert de la maîtrise d'ouvrage EC 1 : Décentralisation	3		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE AA Application des acquis (UE AA) EC 1 : Application des acquis	12		EvT		1	M+S	30 min	1	M+S	30 min			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : * En cas d'oral la durée est d'au moins 10 minutes.

M2 Semestre 4 : Option 2 : Développement et financement du secteur privé

	Crédits affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
			Evaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2nde chance		
			Type de contrôle	% EvC/EvT	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
UE 8 Environnement des affaires EC 1 : Environnement des affaires	3		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 9 Financement de l'entreprise : banque et marché financier EC 1 : Financement de l'entreprise	6		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 10 Financement de projet et partenariats public-privé (PPP) EC 1 : Financement de projet et partenariats public-privé (PPP)	5		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE 11 Innovation financière pour le développement EC 1 : Innovation financière	4		EvC		Min 2	E		1	E	1h	1	E ou O	1h*
UE AA Application des acquis (UE AA) EC 1 : Application des acquis	12		EvT		1	M+S	30 min	1	M+S	30 min			

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En évaluation continue, il y a au minimum deux épreuves. S'il est précisé, le nombre d'épreuves est donné à titre indicatif

REMARQUES : * En cas d'oral la durée est d'au moins 10 minutes.